



Séminaire de co-construction Biodiversité et Eau

26 juin 2017, Metz

Accueil

Les temps du séminaire

10h00 - Le SRADDET, c'est quoi, pourquoi et comment ? Quel rôle pour la région en matière de biodiversité et d'eau ?

10h30 - Eclairages sur la biodiversité et l'eau dans le Grand Est

11h30 - Premier temps d'ateliers

12h45 - Pause déjeuner

14h00 - Second temps d'ateliers

15h00 - Plénière de restitution et conclusion du séminaire

Le SRADDET, c'est quoi, pourquoi et comment ?



Franck Leroy

Vice-président de la Région Grand Est en charge de la solidarité territoriale,
la qualité de vie et la transition énergétique

Co-président du Comité de Pilotage SRADDET

Le SRADDET, une obligation, des ambitions



Loi NOTRe août 2015
Ordonnance juillet 2016
Décret août 2016



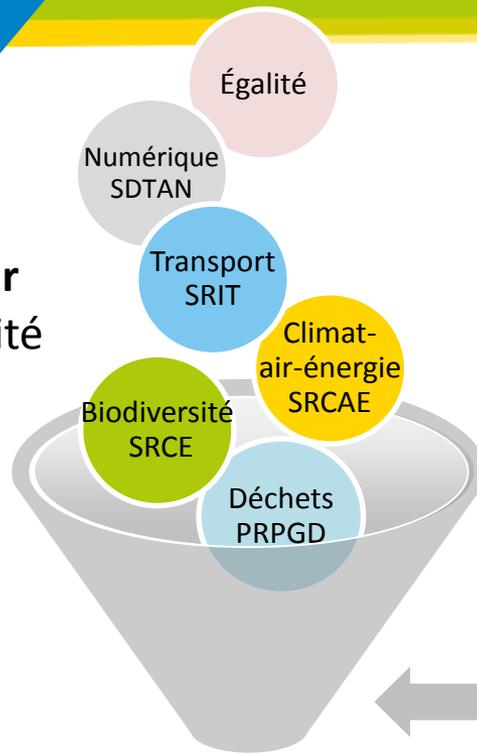
**Objectif : « faire région » et
renforcer l'attractivité du Grand Est**

Ambitions pour le SRADDET du Grand Est :

- ☑ avoir un **projet politique fédérateur** pour le Grand Est
- ☑ renforcer l'action collective en faveur du **développement durable**
- ☑ impulser un **aménagement structuré** des territoires
- ☑ conforter le Grand Est dans son environnement **transfrontalier**
- ☑ accompagner le **développement territorial** faisant écho au SRDEII et au CPRDFOP
- ☑ Réussir le **dialogue Région-territoires** pour une gouvernance partagée

Le SRADDET, le schéma des schémas

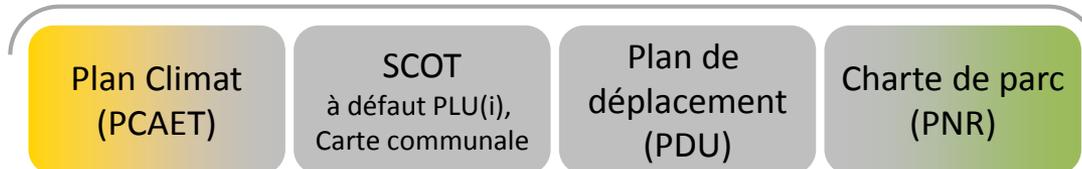
Un schéma stratégique **intégrateur** pour plus de cohérence et de lisibilité



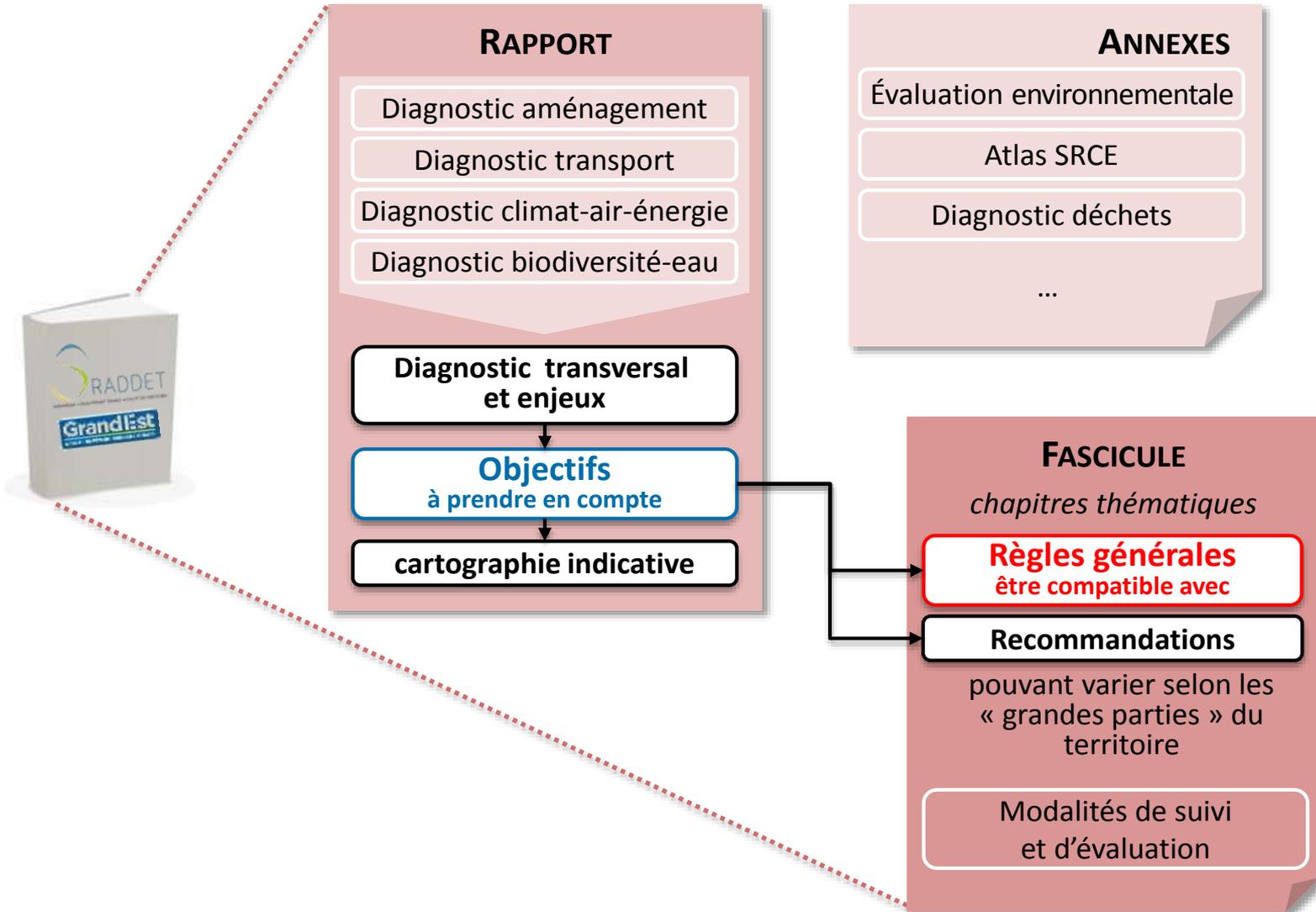
Une vision **partagée** où chacun trouve sa place

Un document de **planification régionale** où chacun participe à sa mise en œuvre

→ à prendre en compte → être compatible avec



Concrètement : le SRADDET c'est quoi ?



Le SRADDET : changement d'échelle et logique de subsidiarité

A titre d'exemple :

SRADDET a minima	SRADDET ambitieux	le SRADDET ne fera pas
------------------	-------------------	------------------------

Aménagement

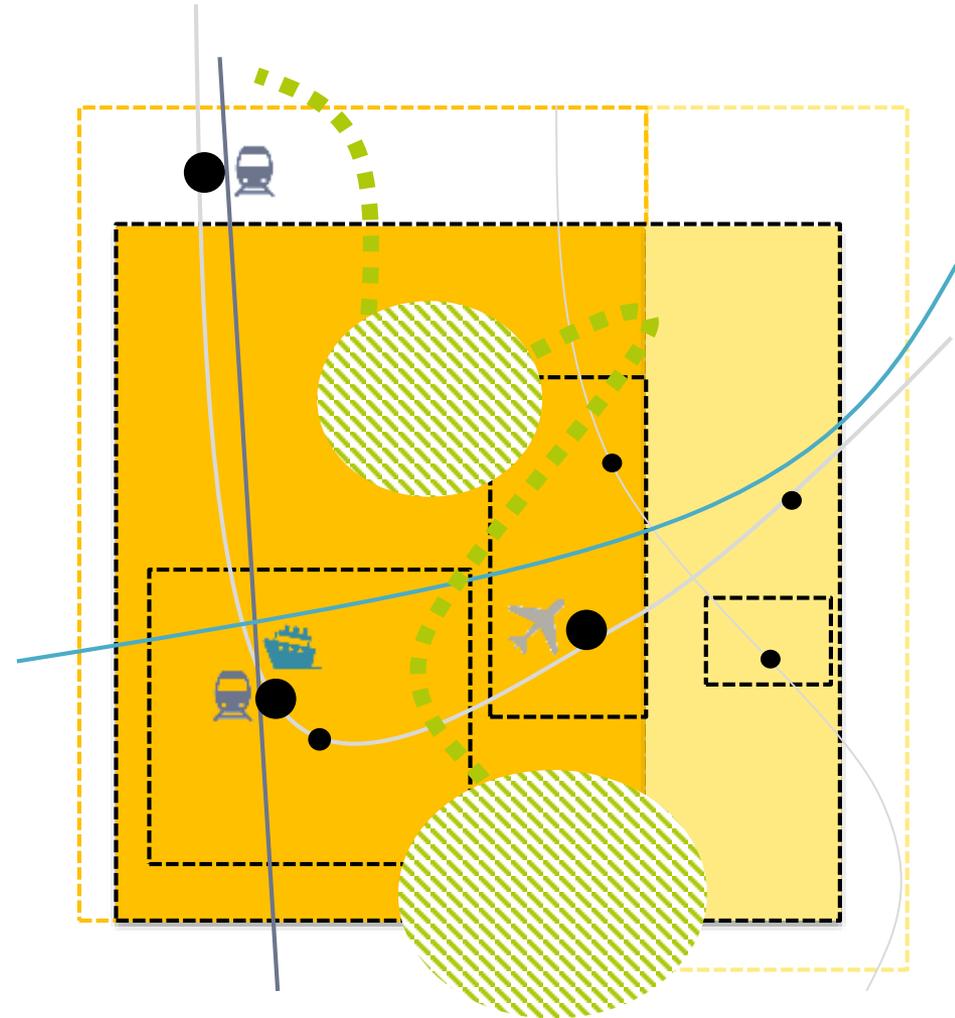
Encadrement à l'échelle macro territoire	Règles et recommandations logique de subsidiarité	Planification de l'occupation du sol
--	---	--------------------------------------

Transport

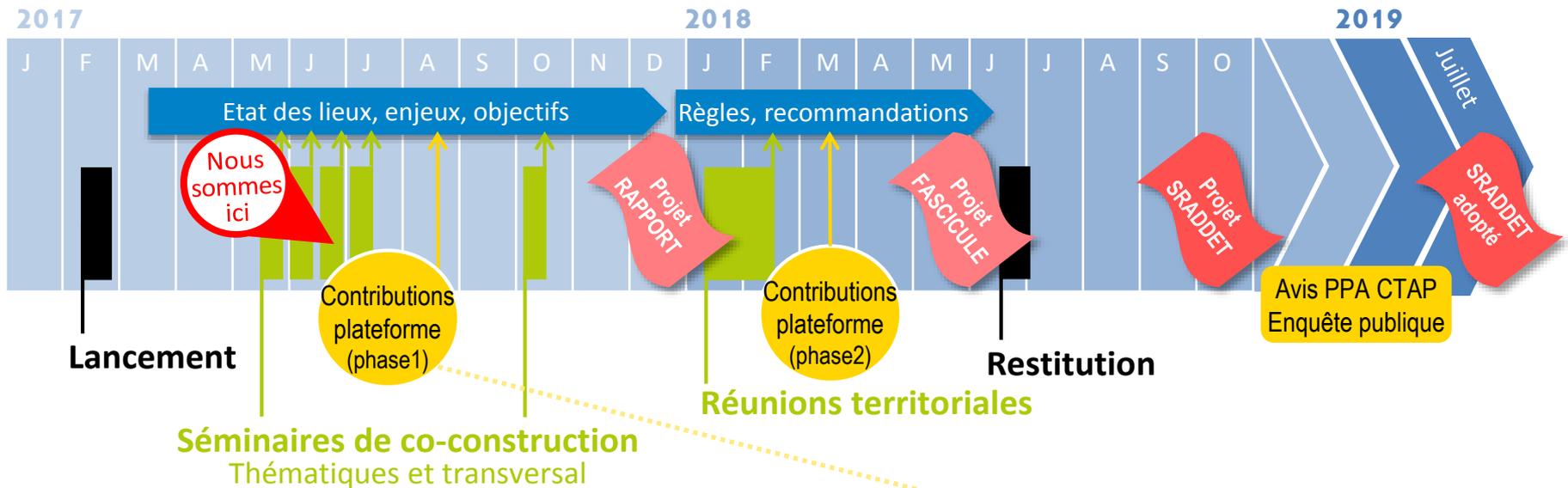
Identification d'itinéraires, d'équipements d'intérêt régional	Priorisation des projets d'infrastructure	Plan de financement Organisation du transport d'une agglomération
--	---	--

Environnement

Objectifs nationaux déclinés Enjeux régionaux partagés	Règles négociées, recommandations	Programmation de rénovations énergétiques Tracé local de la trame verte et bleue
---	-----------------------------------	---



Le SRADDET une vision partagée et coconstruite



Séminaires de co-construction Thématiques et transversal

- 19 mai 2017** (Châlons-en-Champagne): égalité - aménagement
- 16 juin 2017** (Nancy): transports - mobilités
- 26 juin 2017** (Metz) : biodiversité - eau
- 5 juillet 2017** (Strasbourg) : climat - air - énergie
- Automne 2017** : transversalité (transfrontalier, adaptation...)

Plateforme

<https://collaboratifs.alsacechampagneardennelorraine.eu/sites/sraddet-rapports/SitePages/Accueil.aspx>

Lien accessible depuis la page SRADDET du site de la Région :

<http://www.grandest.fr/sraddet/>

Login : sraddet1

Mot de passe : rapport.0617

**Quel rôle pour la Région en
matière de biodiversité et
d'eau ?**



Christian Guirlinger

Président de la Commission Environnement
Région Grand Est

BIODIVERSITE



Loi Grenelle 1 et 2

Trame Verte et Bleue : une approche globale qui comprend les espaces remarquables et de nature ordinaire, afin de rétablir les continuités naturelles



Des SRCE adoptés en 2014 et 2015

EAU

Loi NOTRÉ

Mission d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau (Alinéa 12 du L 211-7 du CE)
+ compétences Aménagement du territoire/biodiversité/énergie



La Région s'engage de manière volontaire



La biodiversité dans le SRADDET



Mise en œuvre des SRCE

Les SRCE existent jusqu'à l'adoption du SRADDET
=> Poursuite de la mise en œuvre des SRADDET



Planification / Stratégie

CAPITALISATION DE L'EXISTANT

Atlas cartographique du SRCE conservé en annexe du SRADDET
Mise en œuvre / appui technique

PRISE DE HAUTEUR

Cartographie des enjeux biodiversité au Grand Est



+



Construction de la
**STRATEGIE REGIONALE
DE LA BIODIVERSITE**

L'eau dans le SRADDET : défi et opportunité

Hier, l'Alsace, la Champagne Ardenne, la Lorraine : des territoires historiquement impliqués dans le domaine de l'eau (Rhin, Ill, Bassins miniers, inondations...)



Aujourd'hui, une politique volontariste pour l'eau

- **Prise de compétence animation-concertation** dans le domaine de l'eau (Alinéa 12 de l'article L211-7 du code de l'environnement) offerte par la loi NOTRÉ
- Nouvelle **politique harmonisée** et partenariat avec les 3 agences de l'eau :
 - **5 dispositifs d'aides** : gouvernance, inondations, milieux aquatiques, eaux souterraines, hydroélectricité.
 - **Domaine public fluvial** de l'Ill : territoire pilote
 - **Appel à Manifestation d'intérêt « Eau et territoire**: aménagements hydrauliques multifonctions »



Demain, s'inscrire dans la **dynamique du SRADDET** pour lier politique de l'eau / aménagement du territoire/transport/énergie/biodiversité

Politique Régionale de l'eau : répondre aux grands objectifs



Reconquérir la qualité des eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable des générations futures



Prévenir et gérer les inondations en lien avec les politiques d'aménagement



Restaurer les milieux aquatiques et leurs services rendus



Développer durablement les usages économiques de l'eau



Adaptation au **changement climatique**:
Étiage, inondations, températures



Relance des **projets transfrontaliers**: Rhin, Moselle, Sarre, Meuse...



L'eau dans le SRADDET : défi et opportunité

- Développer une **vision « Grand Est »** des enjeux de l'eau, leurs dynamiques passées, actuelles et **évolutions à venir**.
- Identifier et **territorialiser** les grands **enjeux** et **objectifs** à court et moyen terme sur le territoire Grand Est :
Gouvernance, milieux aquatiques, Qualité/santé, inondations/aménagement du territoire, usages économiques de l'eau
- Définir une **stratégie régionale pour l'eau** :
 - Orienter l'intervention régionale en faveur de l'eau, pour chaque enjeu majeur
 - Proposer de nouveaux outils de gouvernance de l'eau
 - Définir les leviers de prise en compte durable de la ressource en eau dans les autres volets du SRADDET: transport, biodiversité, énergie, aménagement, ...



Questions / réponses

Pour vous exprimer ...

Inscrivez sur un post-it ce qui est selon vous :



Toutes les idées seront partagées et vous obtiendrez des réponses à vos questions dans le cadre du compte-rendu du séminaire

Eclairages sur la biodiversité et l'eau dans le Grand Est

PROFIL « EAU » DU GRAND EST, LES PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



Prairies humides en bordure de Meuse (AFB)

RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Anne-Louise Guilmain

Chargée de politique territoriale – Agence de l'eau Seine Normandie.

Etat écologique des masses d'eau de surface

**32 % des masses d'eau en bon état ou en très bon état -
Moyenne nationale 43 %**

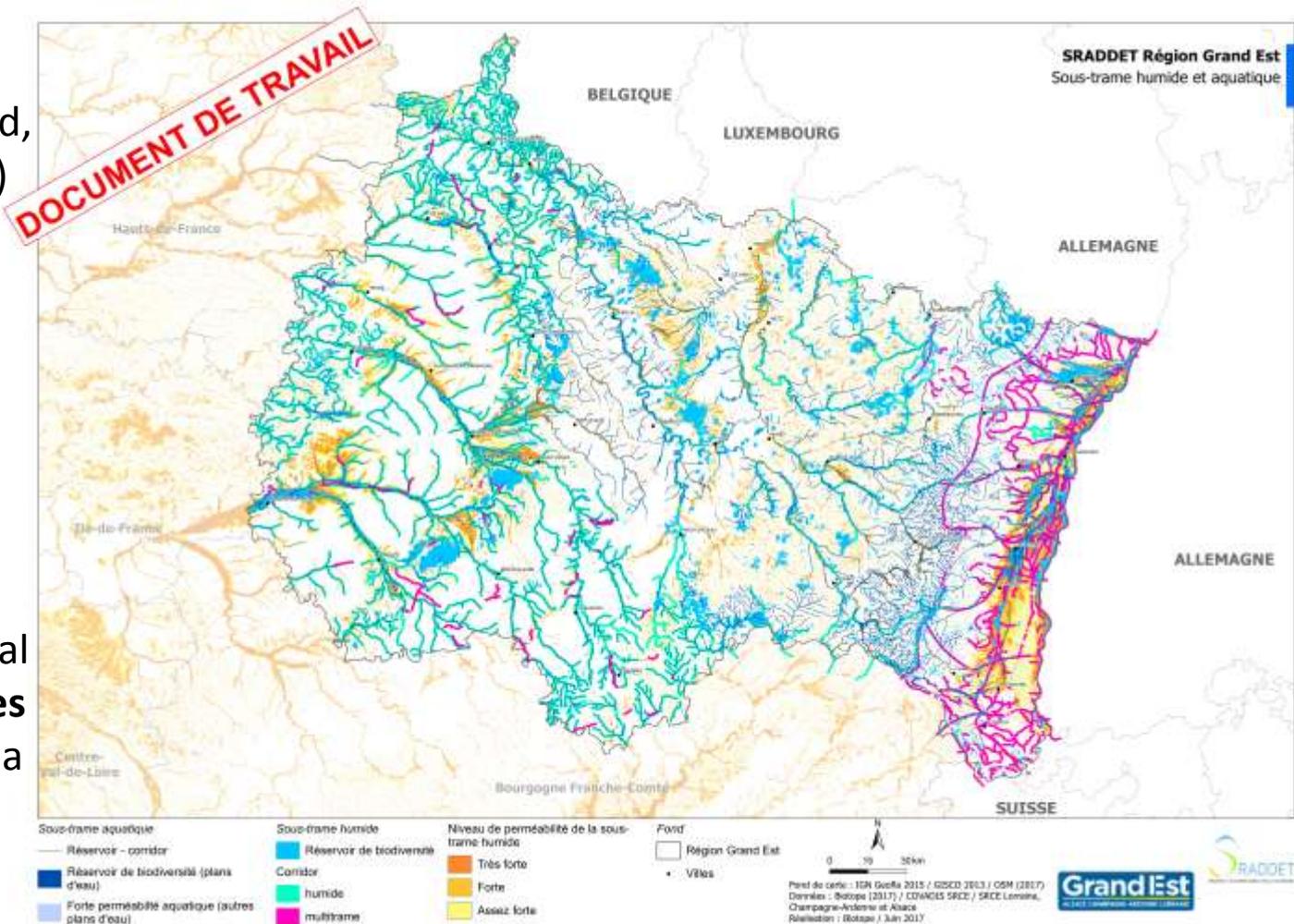
Des disparités entre territoires



Corridors écologiques et zones humides (trame bleue)

Des **zones humides** majeures (Meuse, Ried, Lacs de Champagne...) qui constituent des **atouts de la région** mais en régression

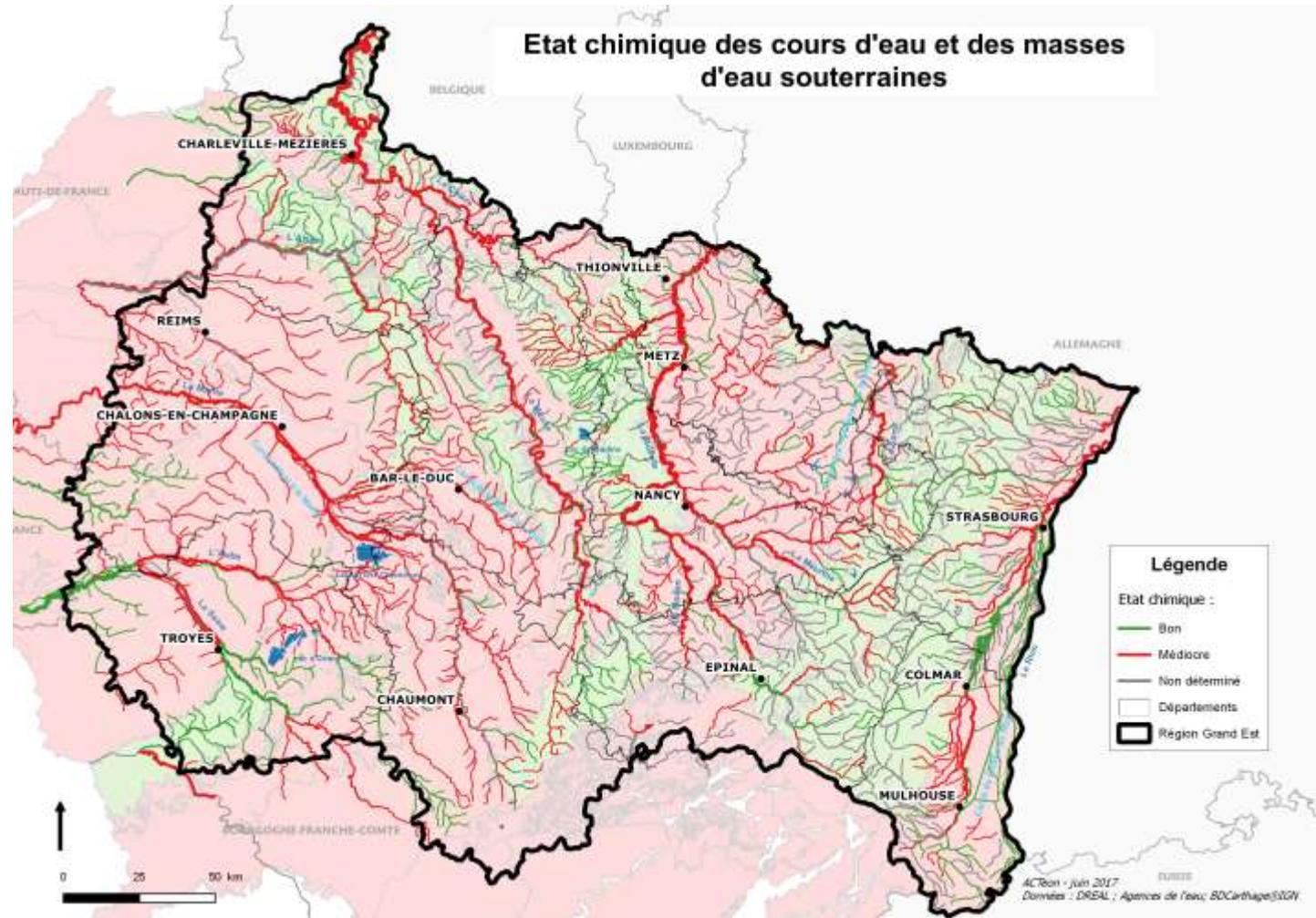
Des **cours d'eau** majoritairement en mauvais état (hydromorphologie), , avec au niveau régional des milliers d'**obstacles à l'écoulement**, dont la franchissabilité est encore mal connue



Cours d'eau – Etat chimique

42 % des masses d'eau de surface en mauvais état – 27,5 en bon état – 30,5 % état non déterminé

18 masses d'eau souterraines en bon état chimique - 43 masses d'eau souterraines en état chimique médiocre

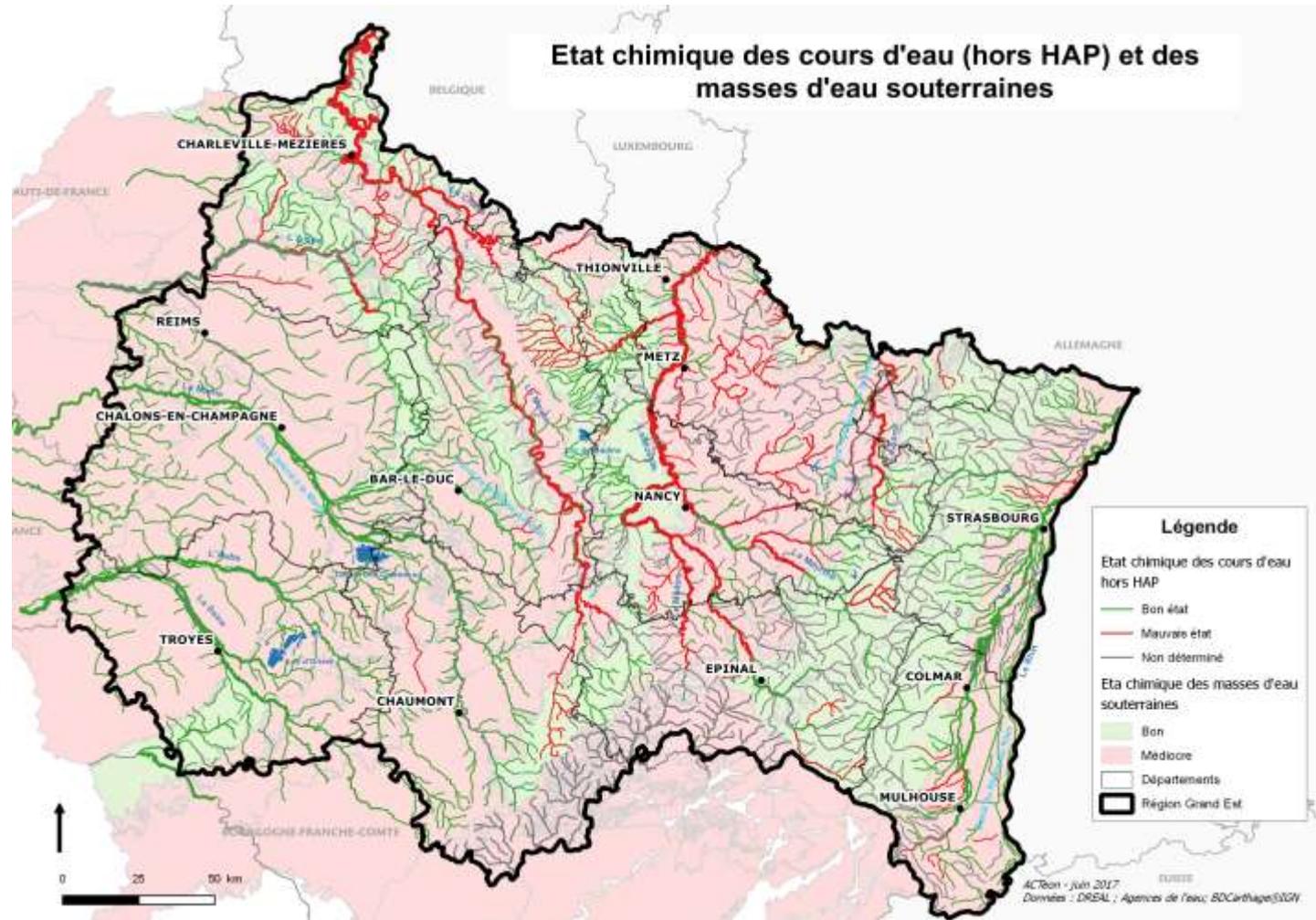


Cours d'eau – Etat chimique

Le mauvais état souvent lié au seul paramètre HAP

Sans HAP, 61 % des masses d'eau de surface en bon état, seulement 8 % en mauvais état.

31 % dont l'état n'a pu être déterminé.





80% de la population alsacienne alimentée en eau potable par la nappe phréatique rhénane

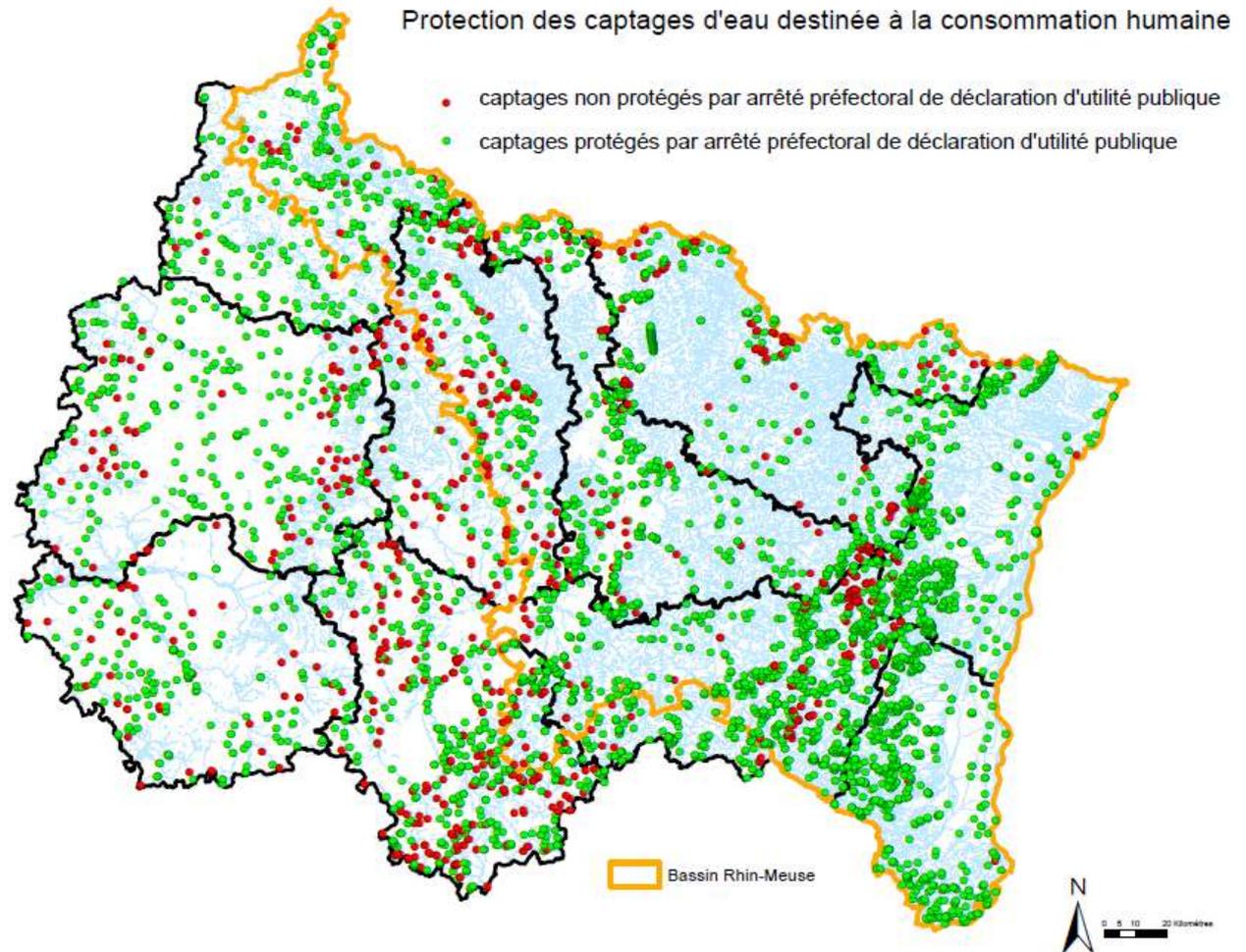
QUANTITÉ ET QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

Vincent Bachmann

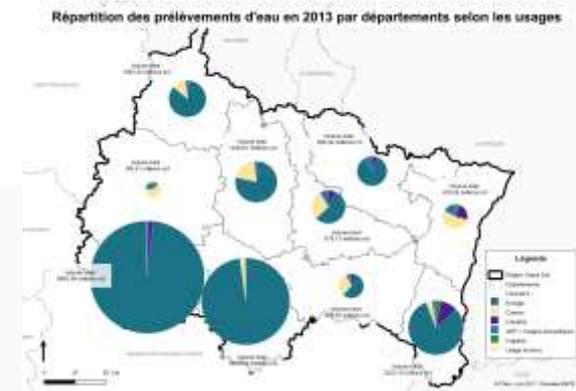
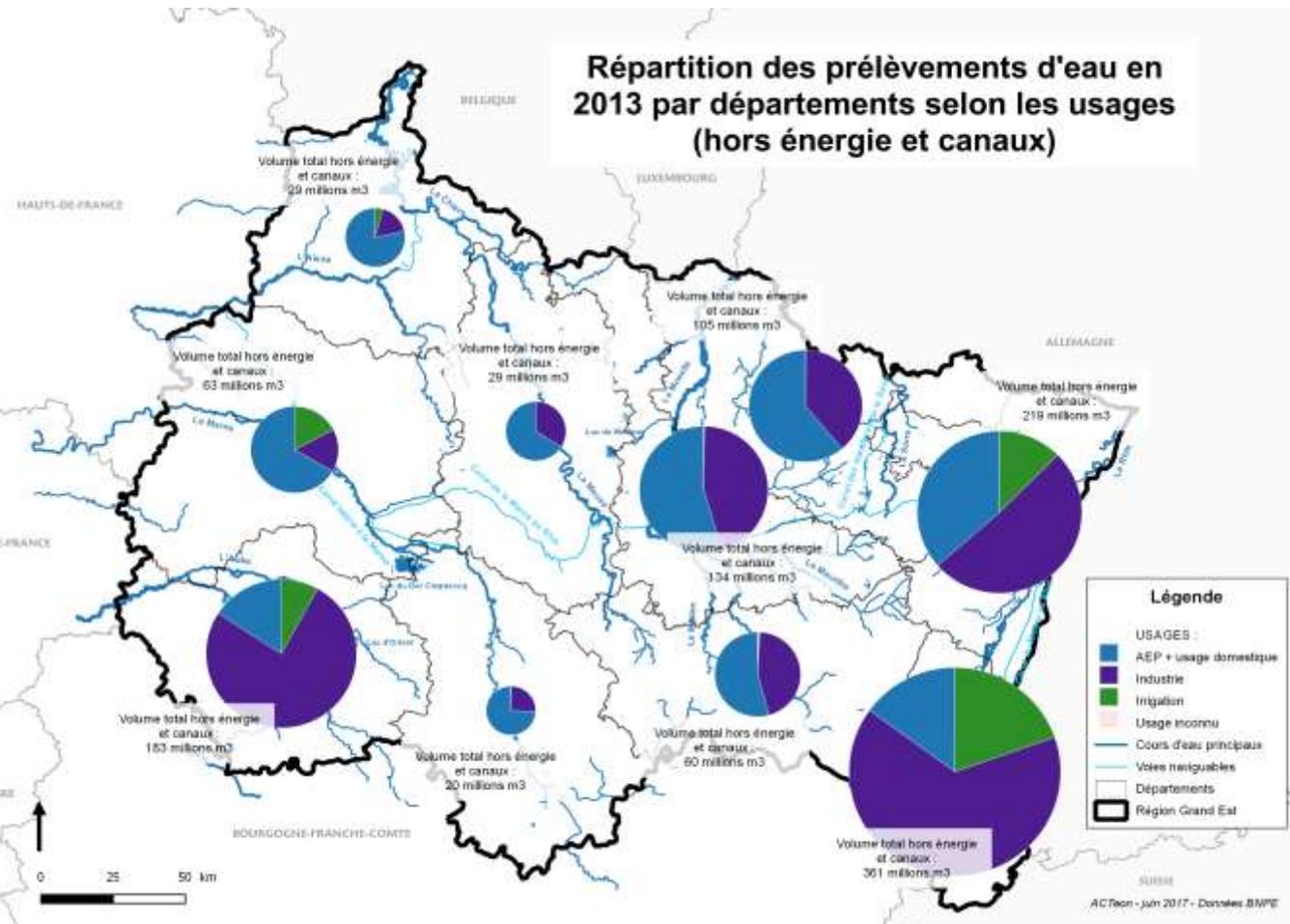
Adjoint au Directeur de la Planification - Chef du service Planification et aide à la décision – Agence de l'eau Rhin Meuse.

Protection des captages – Situation au 23 février 2017

**5 315 captages dont 84 %
protégés par arrêté de
déclaration d'utilité
publique (DUP) de
périmètres
de protection**



Prélèvements



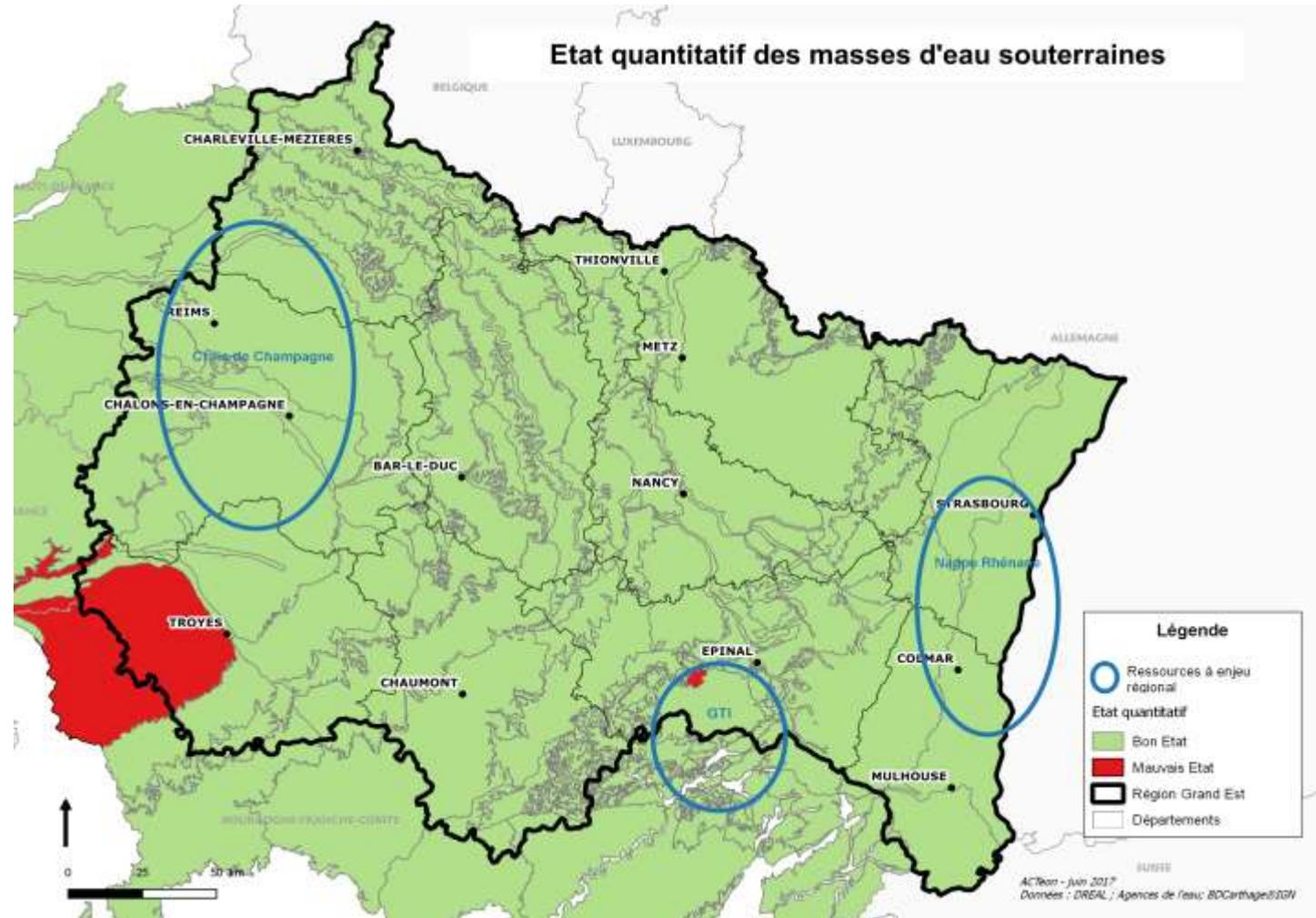
Des prélèvements à 89 % pour la production d'énergie et à 96 % dans les eaux de surface

AEP : 36 % des prélèvements, à 91 % dans les eaux souterraines

Industrie : 54 % des prélèvements, à 57 % dans les eaux de surface

Irrigation : 10 % des prélèvements, à 91 % dans les eaux souterraines

Etat des masses d'eau souterraines et ressources à enjeux



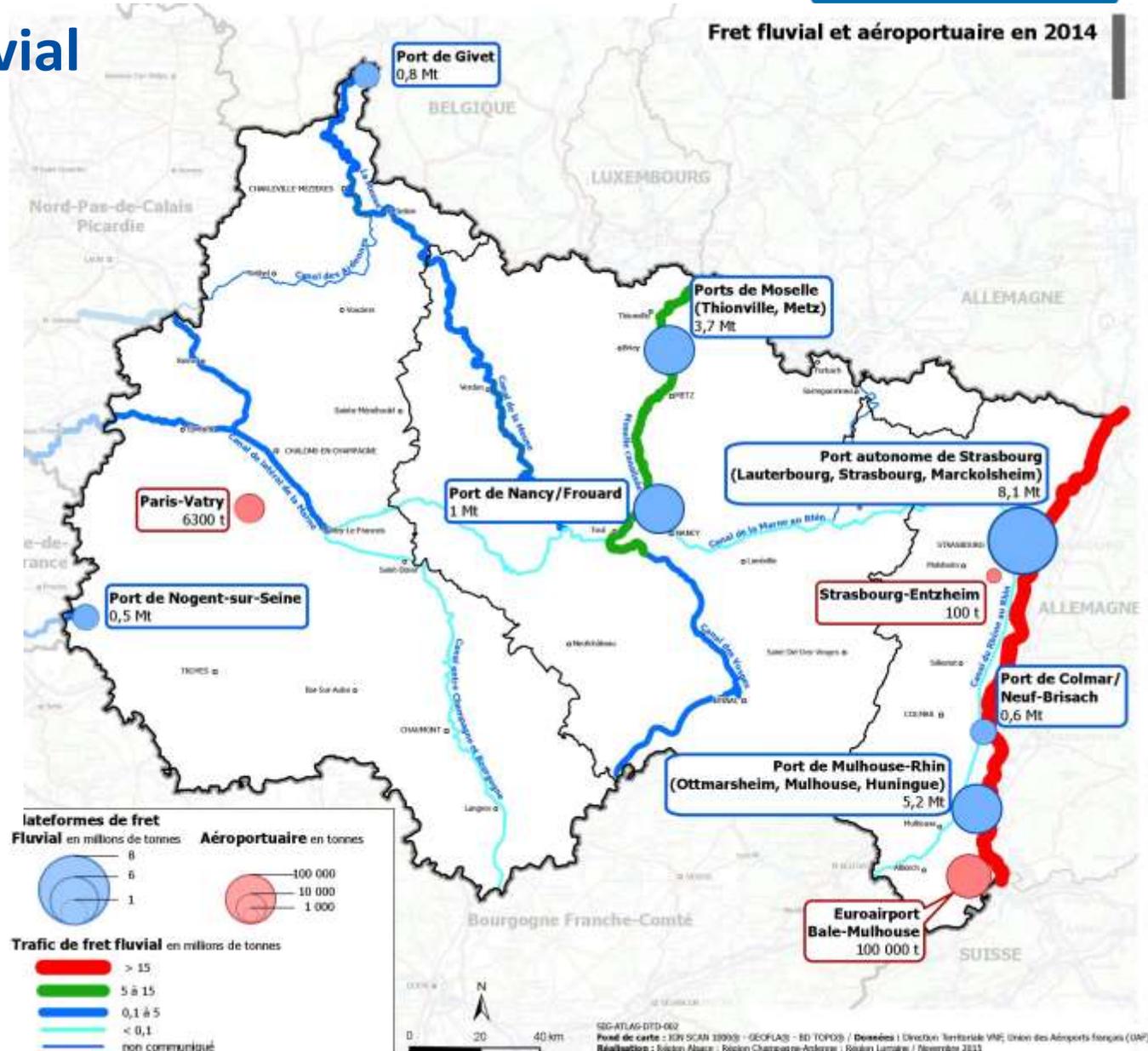
Le transport fluvial

Plus de 1 800 km de voies navigables

Enjeux :

- Gouvernance des ports
- Conditions de navigation
- Entretien des voies navigables

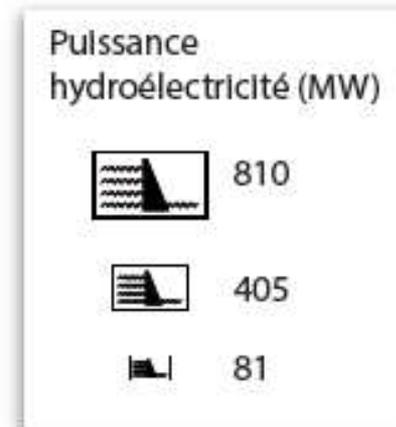
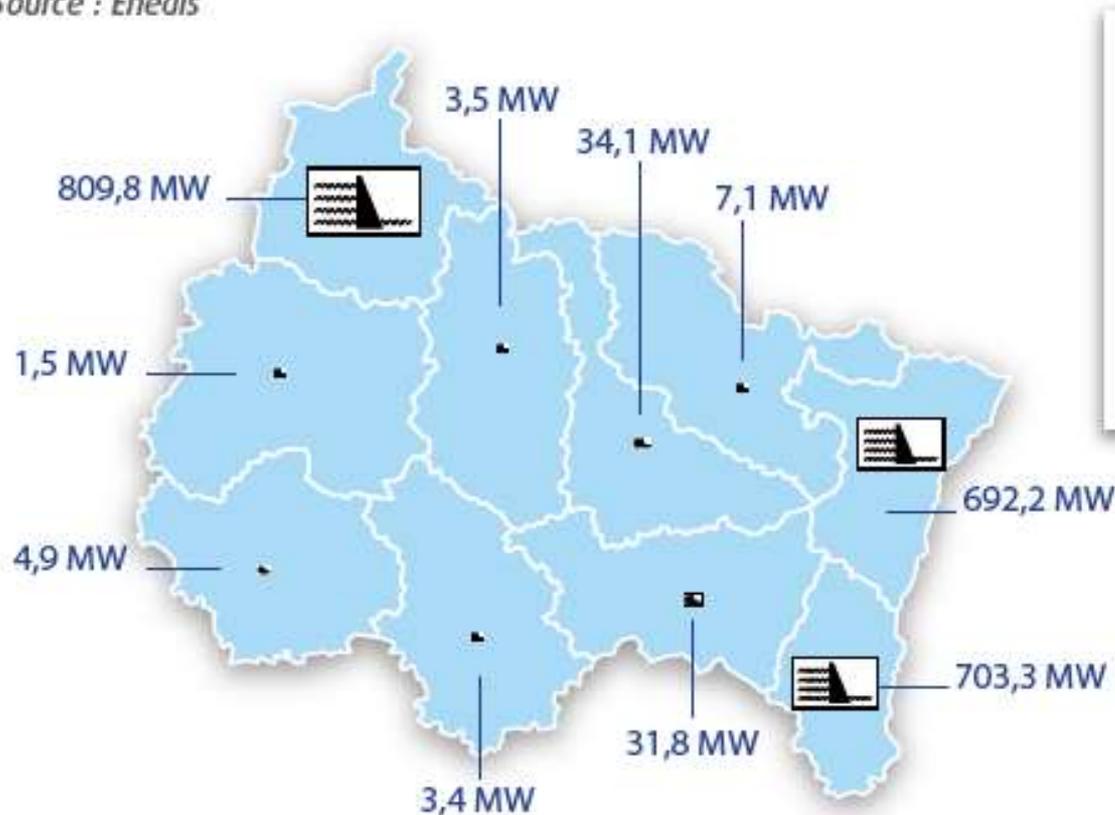
Fret fluvial et aéroportuaire en 2014



L'hydroélectricité

Puissance d'hydroélectricité par département au 31 décembre 2015

Source : Enedis



1ère source d'énergie électrique renouvelable

17,5 % de la production d'énergie renouvelable

Quatrième parc hydraulique le plus important de France métropolitaine



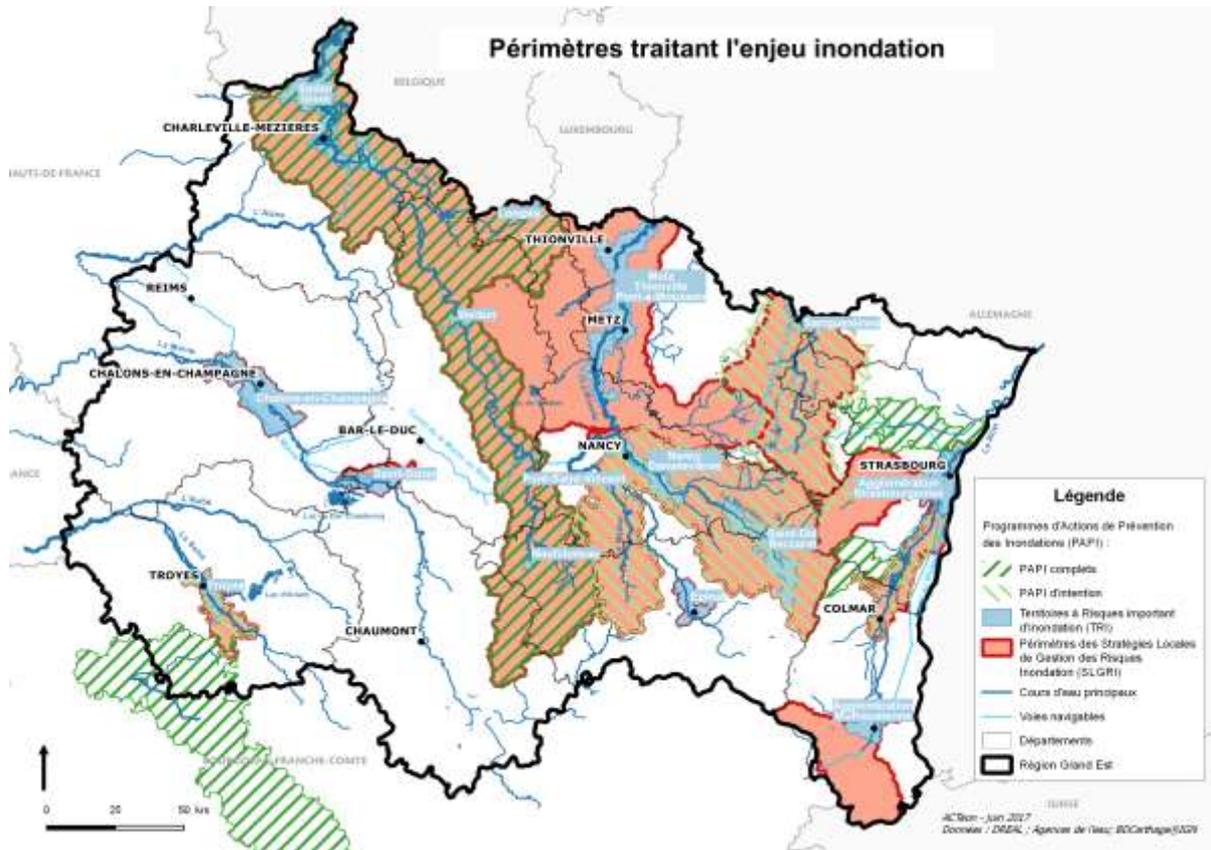
Inondations Charleville-Mézières 1995 (EPAMA)

RISQUE INONDATION ET GOUVERNANCE DE L'EAU

Benoît Grandmougin

Chef du Service eaux et milieux aquatiques - Direction de l'Environnement et de l'Aménagement - Région Grand Est.

Risque inondation

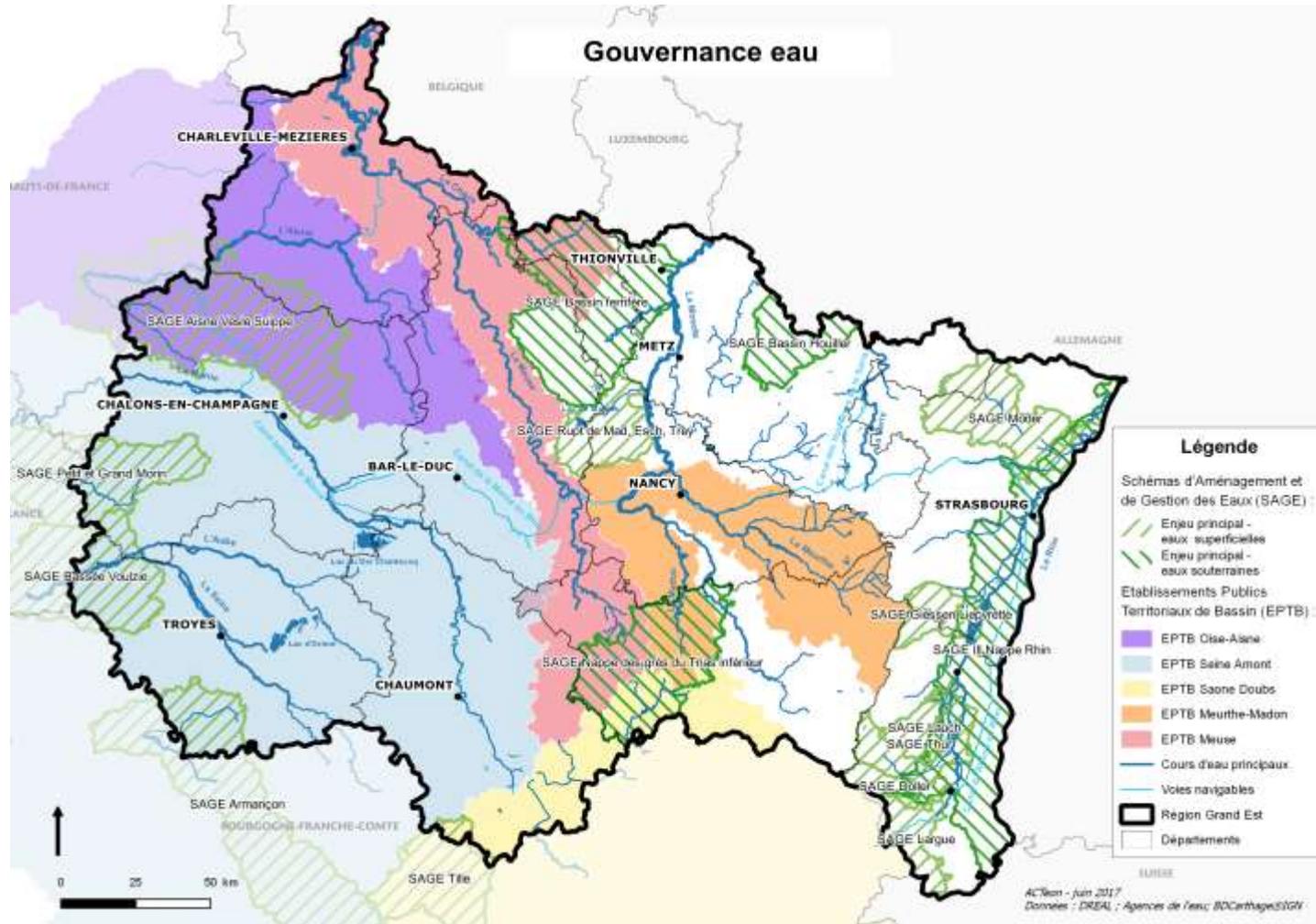


Nom du T.R.I.	Nombre d'habitants en zone inondable (scénario moyen)	Nombre d'emplois en zone inondable (scénario moyen)
LONGWY	950	2 330
NEUFCHATEAU	460	520
SEDAN GIVET	14 220	11 110
VERDUN	3 040	1070
AGGLOMERATION MULHOUSIENNE	10 100	2 720
AGGLOMERATION STRASBOURGEOISE	17 100	13 700
EPINAL	2 290	3 746
METZ THIONVILLE PONT-A-MOUSSON	56 550	32 150
NANCY DAMELEVIERES	8 310	4 910
PONT-SAINT-VINCENT	129	150
SAINT-DIE BACCARAT	1 760	1 120
SARREGUEMINES	1 085	1 043
TROYES	17 778	8 020
CHALONS-EN-CHAMPAGNE	18 457	9 621
SAINT-DIZIER	3 664	6371

24% des communes, principales agglomérations, 9 % de la population en zone inondable
15 territoires à risques importants d'inondation
7 programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) dont 3 d'intention

Enjeux: concrétiser! Passer des études aux travaux (protections rapprochées, reconquêtes de zones d'expansion de crue, ralentissement/infiltration des eaux pluviales...)

Principales structures de gouvernance



Un maillage diversifié,
lié à des contextes
locaux :

➤ 5 EPTB,
Maitrise d'ouvrage de
projets structurants,
ingénierie/études

➤ 15 SAGE
Gouvernance locale
/gestion intégrée

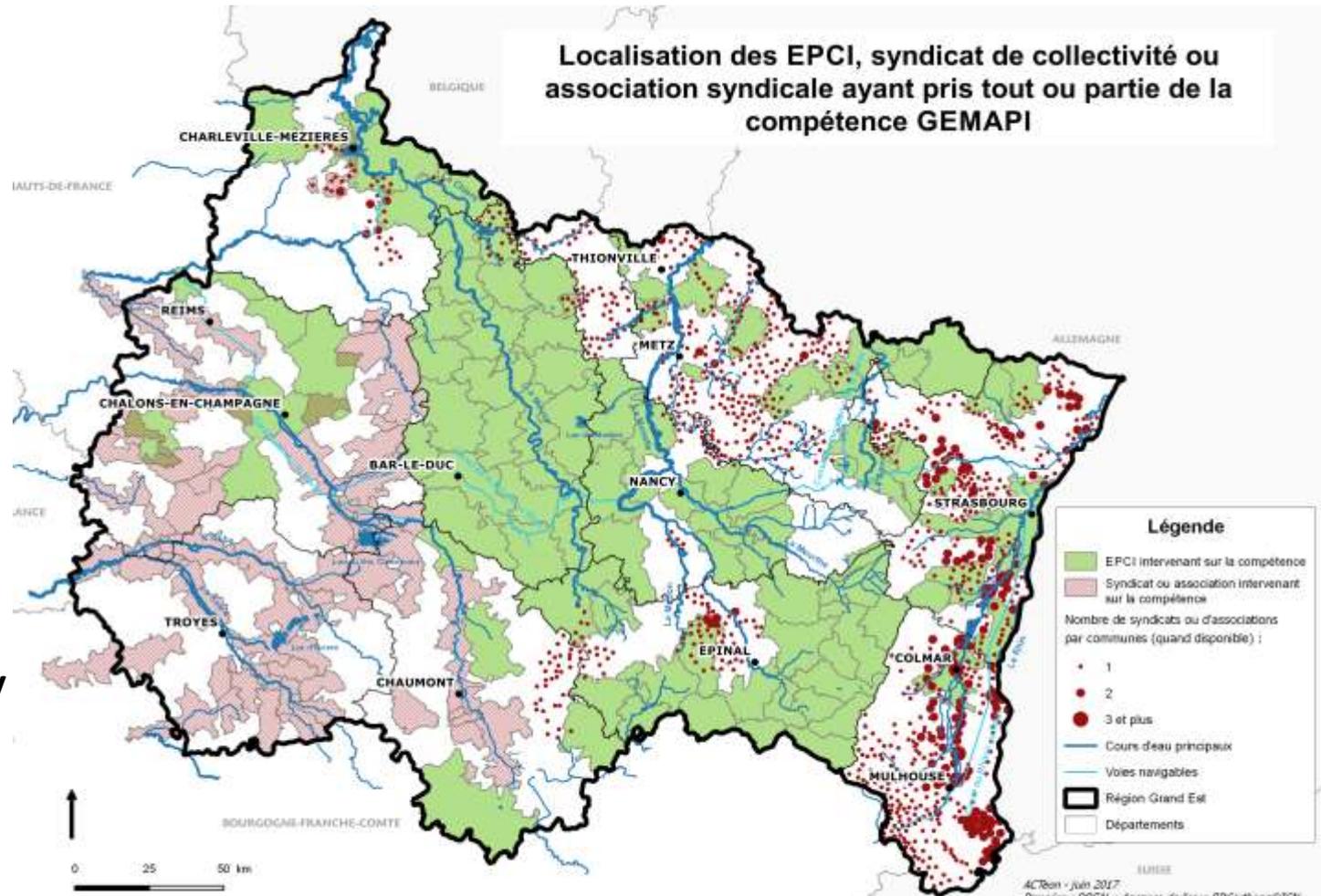
Enjeux: pérenniser et adapter ! Financement, structure porteuse, évolution des adhésions / GEMAPI aux EPCI

Gouvernance GEMAPI

Fin 2016 : une structuration locale hétérogène et des champs d'intervention partiels GEMA/PI

Rôle variable des départements

Travaux de la SOCLE/MATB



Enjeux: conserver la cohérence de bassins versants, ingénierie/porteur d'ouvrages structurants

Organisation de la compétence eau potable (distribution)

Répartition actuelle

- Seine Normandie : communes (17 %), syndicat (62 %), EPCI-FP (21 %)
- Rhin Meuse : communes (28 %), syndicats (63 %), EPCI-FP (9 %)

Enjeu 2020

- Seine Normandie : Environ 90 % des syndicats amenés à disparaître ou à être recomposés
- Rhin Meuse : 87 % des syndicats amenés à disparaître ou à être recomposés

Organisation de la compétence assainissement collectif

Répartition actuelle

- Seine Normandie : communes (28 %), syndicats (27 %), EPCI-FP (43 %)
- Rhin Meuse : communes (32 %), syndicats (38 %), EPCI-FP (30 %)

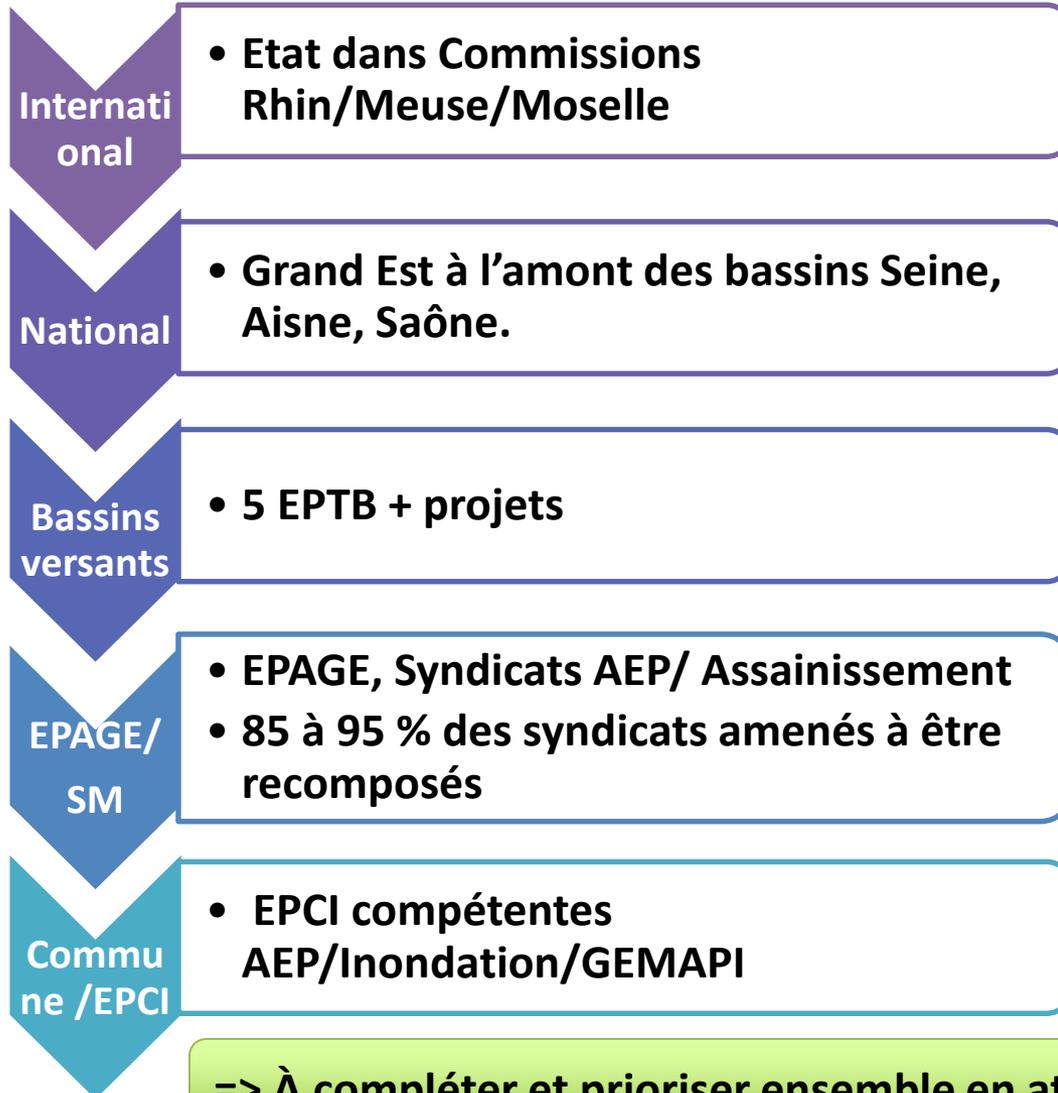
Enjeu 2020

- Seine Normandie : Environ 90 % des syndicats amenés à disparaître ou à être recomposés
- Rhin Meuse : environ 95 % des syndicats amenés à disparaître ou à être recomposés

Transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à compter du 1er janvier 2020 aux EPCI-FP

Une gouvernance eau à plusieurs niveaux

Constat



Premiers enjeux

- Relance /portage de **projets transfrontaliers**
- Représentation des **acteurs amont dans la gouvernance.**
- **Pérennité** des structures
- Couverture des « **zones blanches** »
- **Passage du cap GEMAPI/ NOTRe**
- Modalités **d'exercice**
- **EPCI à cheval sur plusieurs bassins**
- **Solidarité /cohérence de BV**

PROFIL BIODIVERSITE REGARDS CROISES SUR LES SRCE

Charles Vergobbi

Chef de service Eau Biodiversité Paysage – DREAL Grand Est

Marie-Pierre Augustin

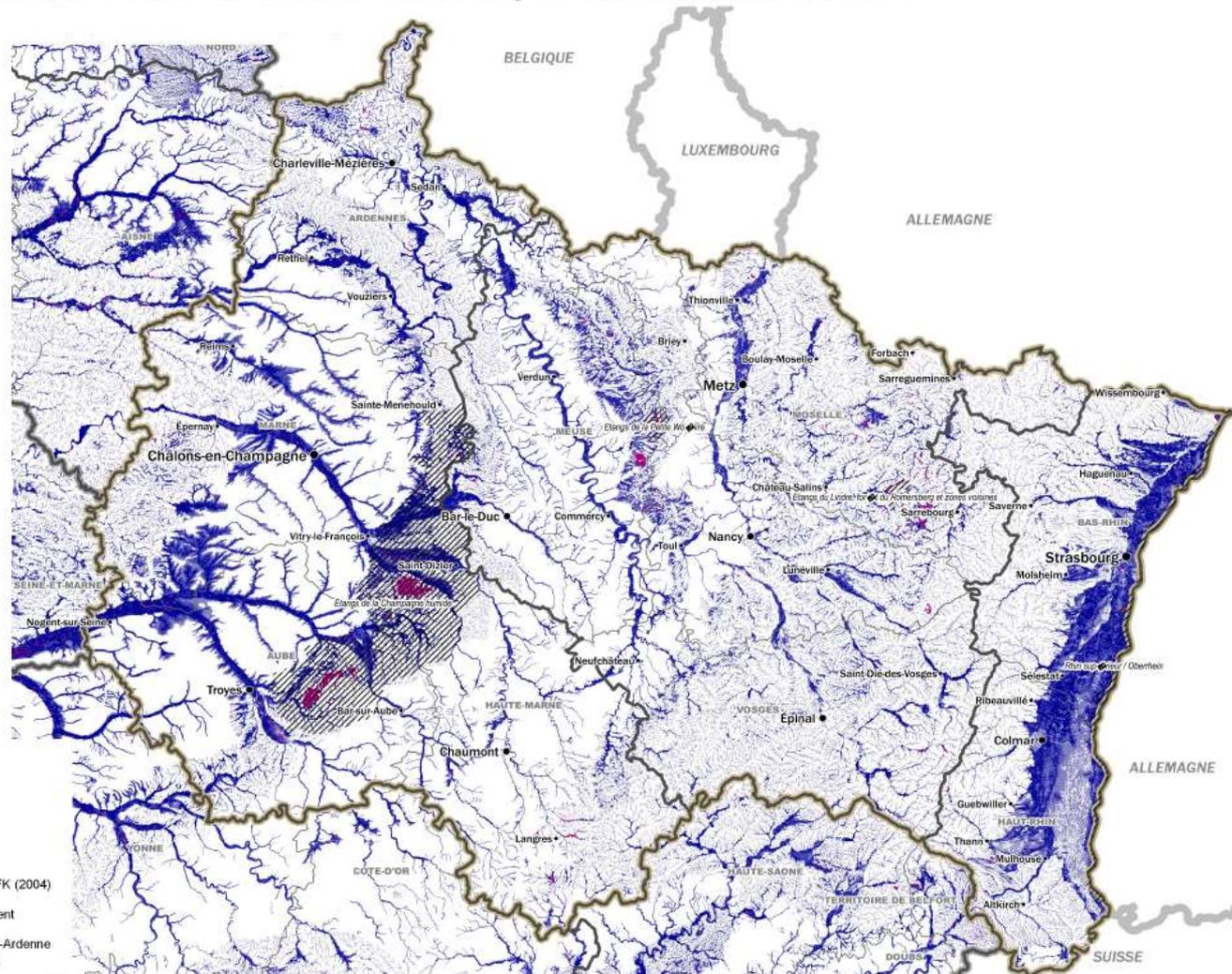
Chef de service Espaces et Patrimoine Naturels – Région Grand Est

Profil environnemental Grand Est



Biodiversité - Zones humides - Milieux potentiellement humides

- Légende :**
- Préfecture de région 2015
 - Préfecture de département
 - Sous-Préfecture
 - Région
 - Région ACAL
 - Autres régions 2016
 - Départements
 - Limites Nationales
 - /// site "Ramsar"
 - Milieux potentiellement humides
 - MPH : probabilité importante
 - MPH : probabilité forte
 - MPH : probabilités très forte
 - plans d'eau



0 25 50 km

Fonds de carte : ©IGN GEOFLA® (2014), GFK (2004)
Sources : - MNHN-INPN - 2013 (Ramsar)
- INRA - 2014 (Milieux potentiellement humides)

Créé le 09/03/2015 par DREAL Champagne-Ardenne
Échelle numérique (Format A3) : 1/1 140 000

Profil environnemental Grand Est



Biodiversité - Natura 2000 et zonages de protection

Région Grand Est

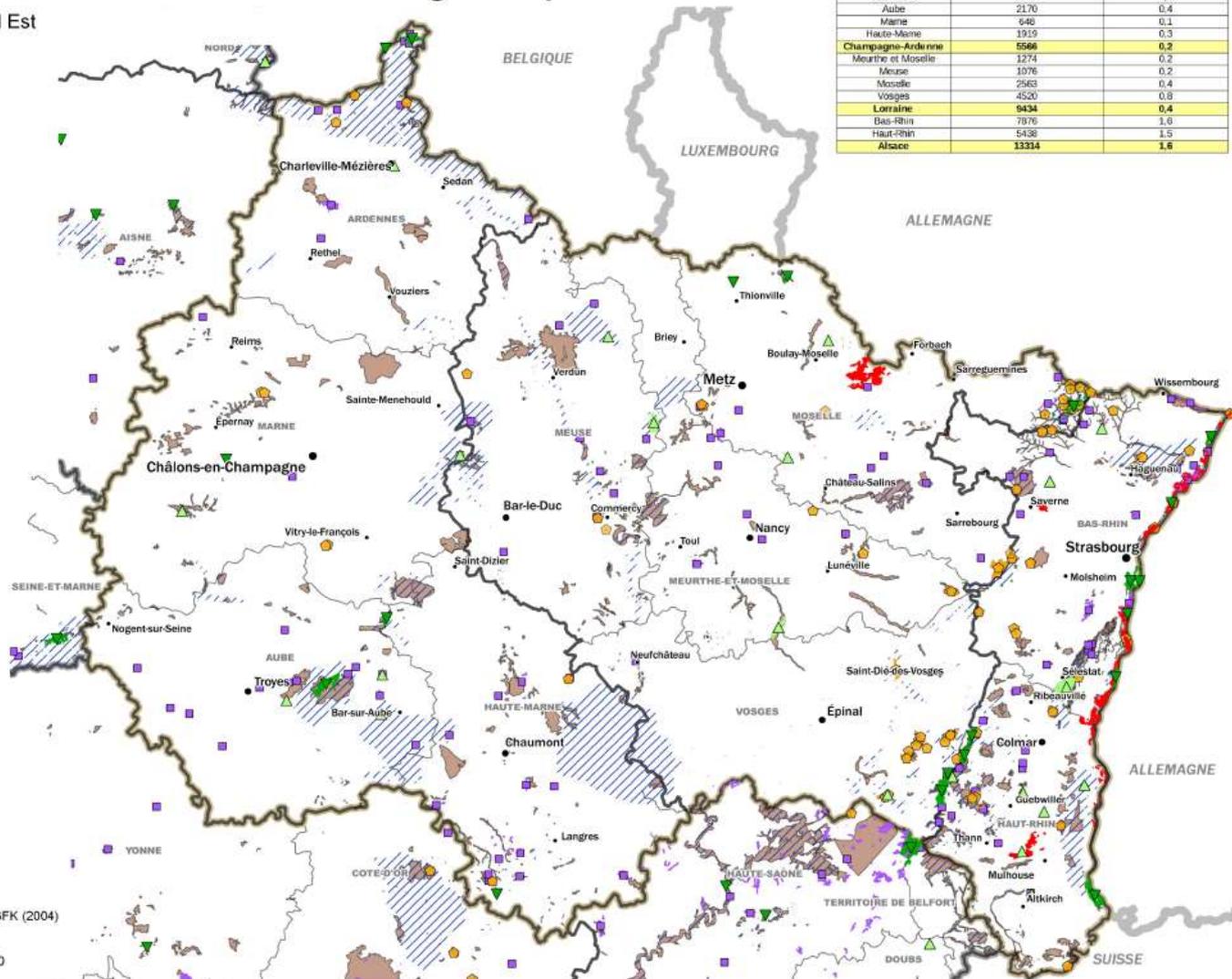
Légende :

- Préfecture de région 2015
- Préfecture de département
- Sous-Préfecture
- ▭ Région
- ▭ Région ACAL
- ▭ Autres régions 2016
- ▭ Départements
- ▭ Limites Nationales

Zonages réglementaires et de protection

- Réserve naturelle nationale
- ▼ Réserve naturelle régionale
- ▲ Arrêté de protection de biotope
- Réserve biologique
- Forêt de protection
- ▨ Natura 2000 : ZPS
- ▨ Natura 2000 : ZSC

	Superficie protection fortes (ha)	Part protection forte (%)
Ardennes	126	0,2
Aube	2170	0,4
Marne	648	0,1
Haute-Marne	1919	0,3
Champagne-Ardenne	5566	0,2
Meurthe et Moselle	1274	0,2
Meuse	1076	0,2
Moselle	2463	0,4
Vosges	4520	0,8
Lorraine	9434	0,4
Bas-Rhin	7876	1,6
Haut-Rhin	5438	1,5
Alsace	13314	1,6



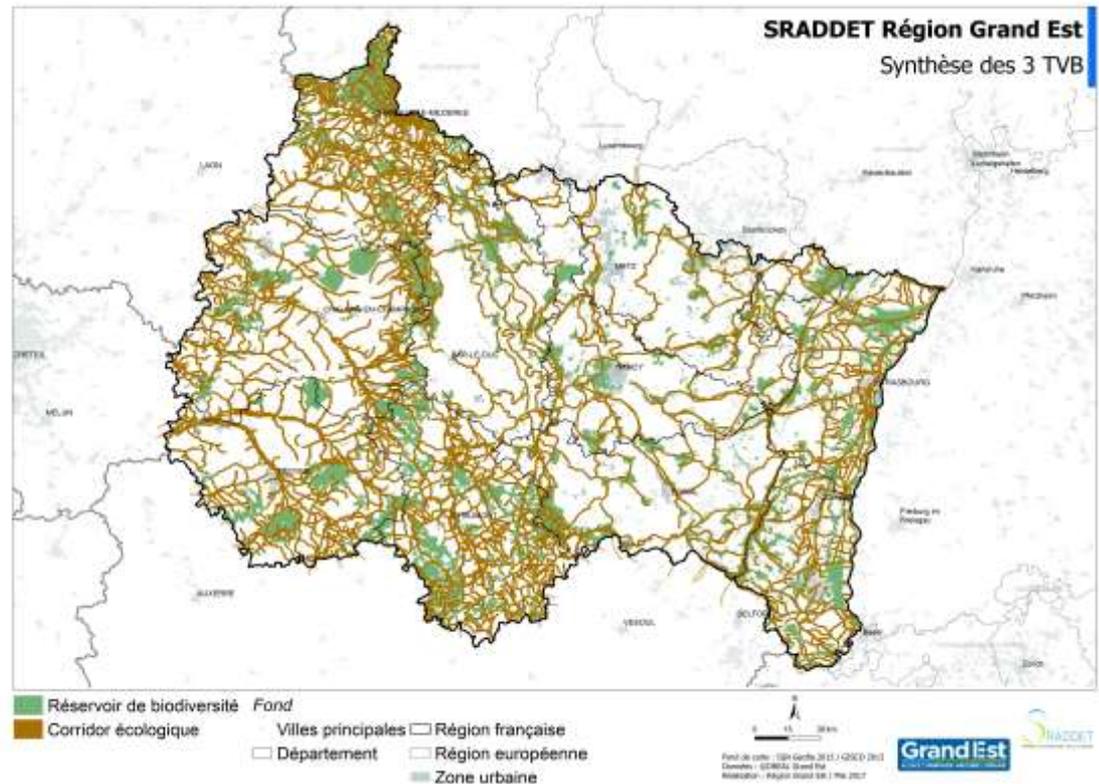
0 25 50 km

La Trame Verte et Bleue dans le SRADDET

Décret n°2016-1071 du 3 août 2016 relatif au SRADDET

Art. R. 4251-6. – Les objectifs de protection et de la restauration de la biodiversité sont fondés sur l'identification des espaces formant la trame verte et bleue définis par le II et le III de l'article L. 371-1 du code de l'environnement et précisés par l'article R. 371-19 du même code.

- ❖ Des méthodologies d'élaboration différentes selon les SRCE => une représentation graphique différente
- ❖ Réalisation d'une vision Trame Verte et Bleue au Grand Est (réservoirs de biodiversité, corridors, enjeux)

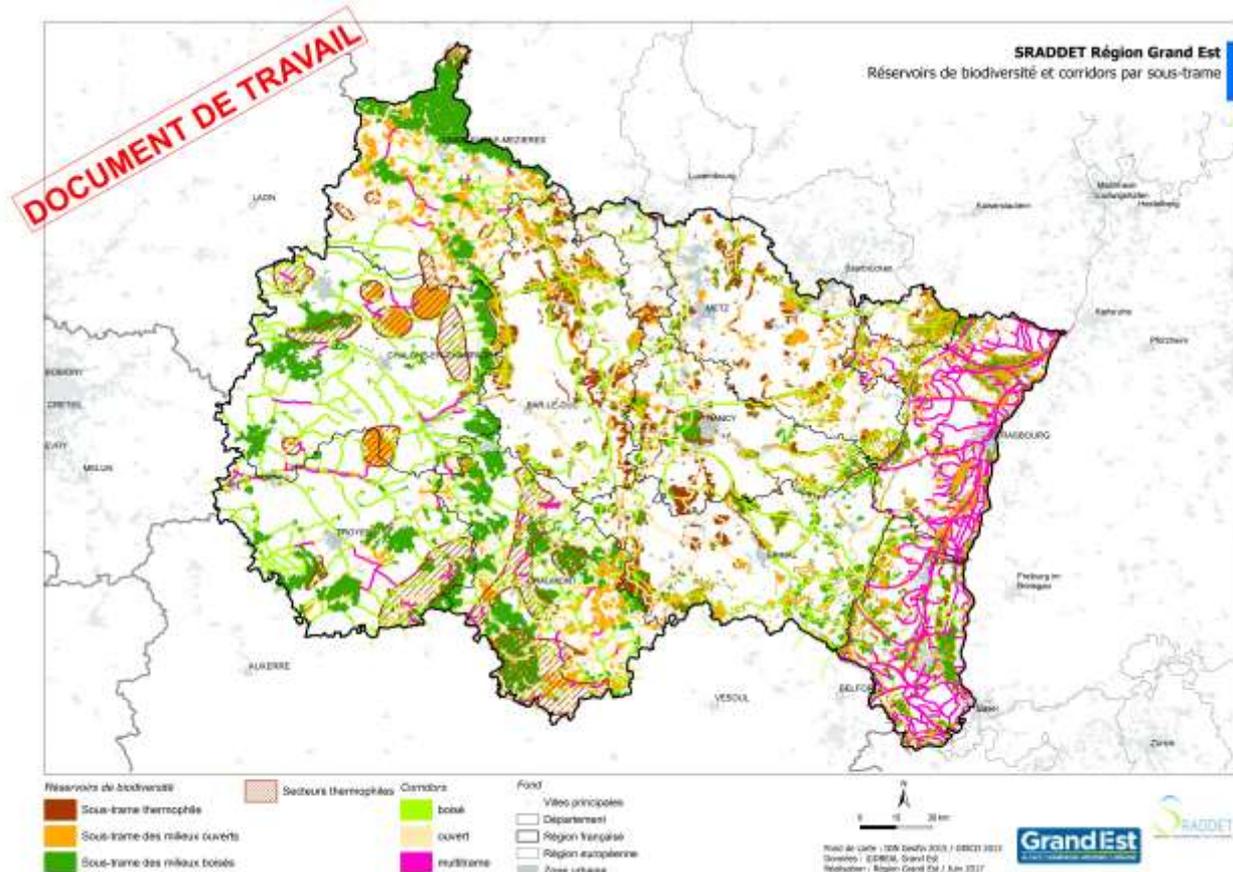


La Trame Verte et Bleue dans le SRADDET

Décret n°2016-1071 du 3 août 2016 relatif au SRADDET

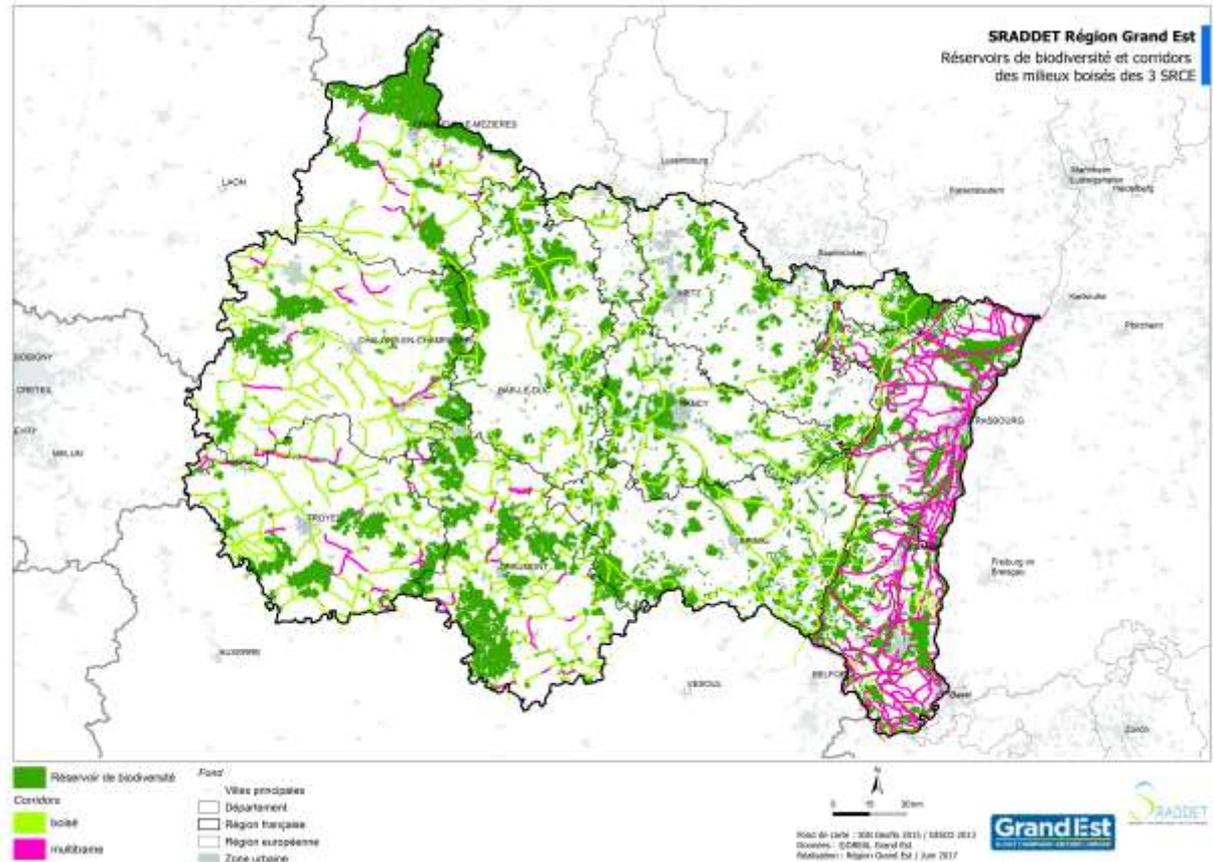
Art. R. 4251-6. – [...] Les objectifs de préservation ou de remise en bon état sont précisés pour chacune des sous-trames énumérées par l'article R. 371-27 du code de l'environnement.

- ❖ Une réflexion et un travail à définir par sous trame :
 - Milieux boisés
 - Milieux ouverts
 - Milieux thermophiles
 - Milieux aquatiques et humides



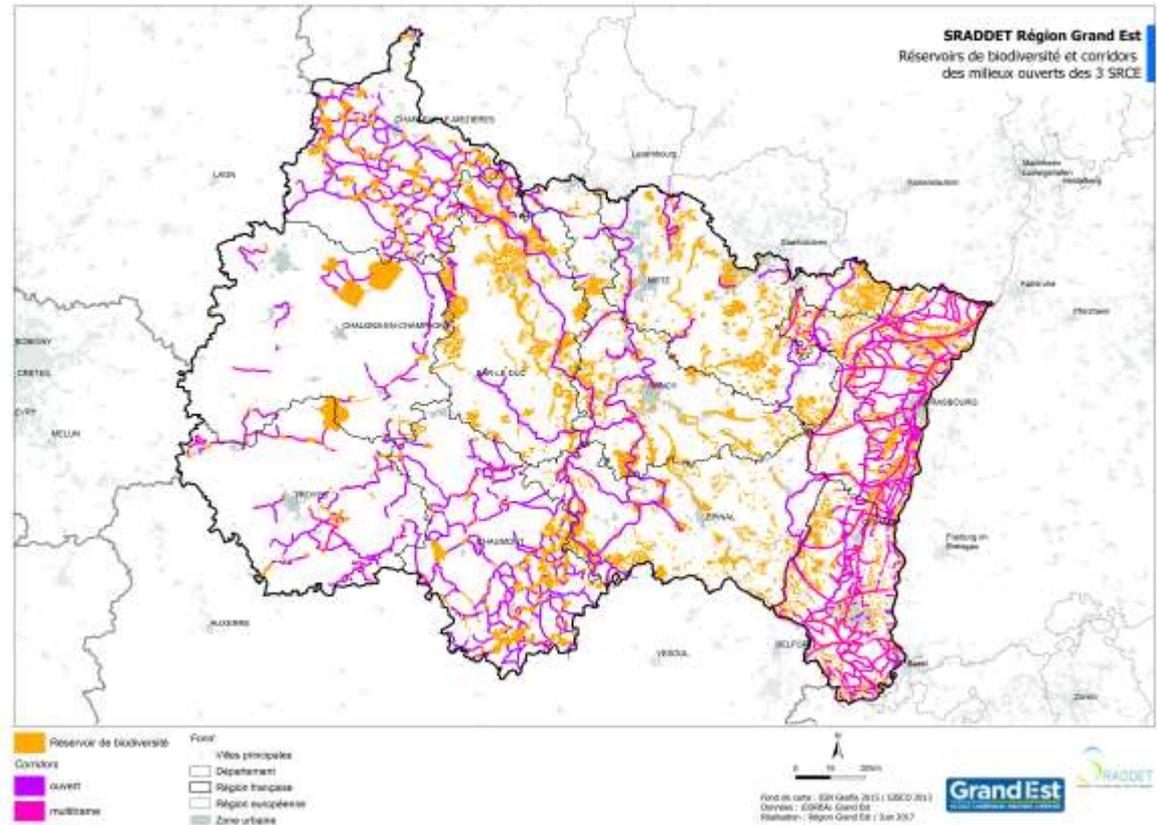
Sous-trame des milieux boisés

- ❖ De grand ensembles forestiers qui s'étendent hors des frontières (réservoirs de biodiversité)
- ❖ Des corridors pour :
 - des espèces à déplacement plus diffus
 - des espèces avec un large fuseau de déplacement
 - des espèces spécialisées (présence de forêt à haute valeur écologique)



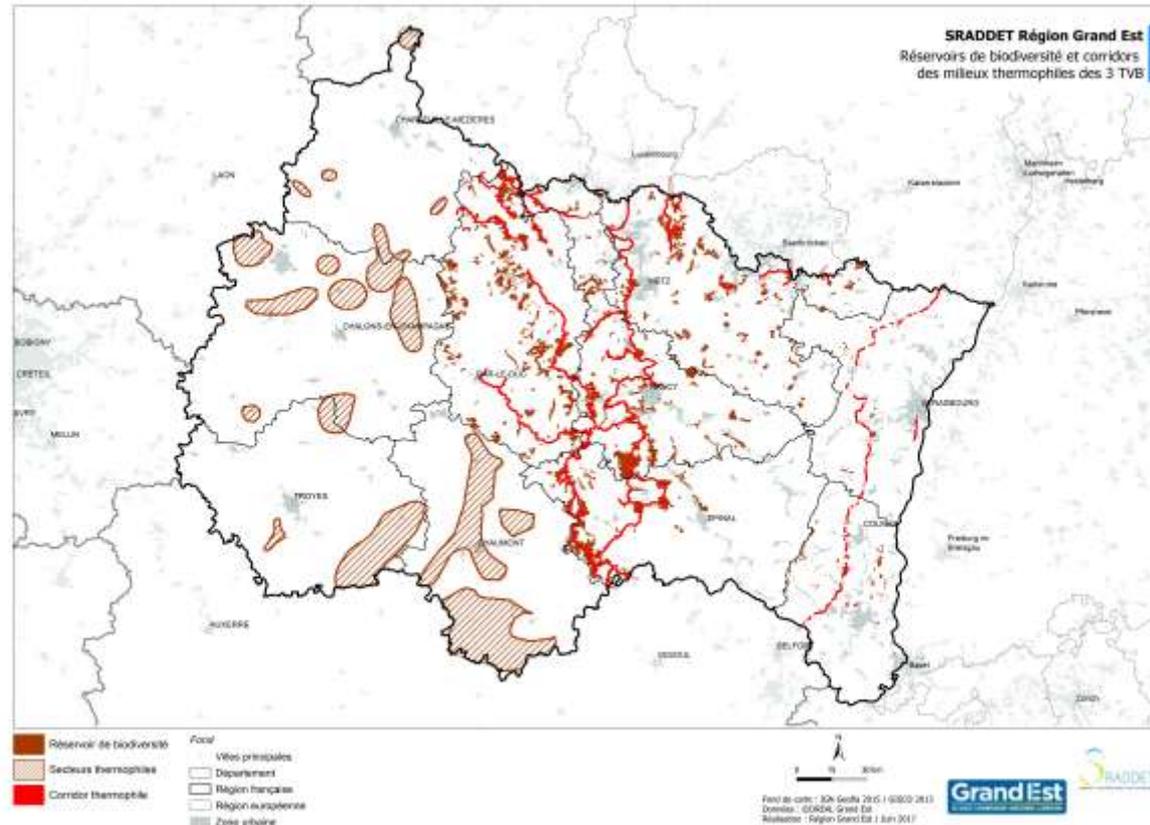
Sous-trame des milieux ouverts

- ❖ Des réservoirs de biodiversité de plus petite taille, diffus, en mosaïque
- ❖ des systèmes montagnards particuliers au regard des caractéristiques environnementales et économiques
- ❖ Des milieux plus menacés bien présents (mutations agricoles, diminution des surfaces, abandon en milieu montagnard...)



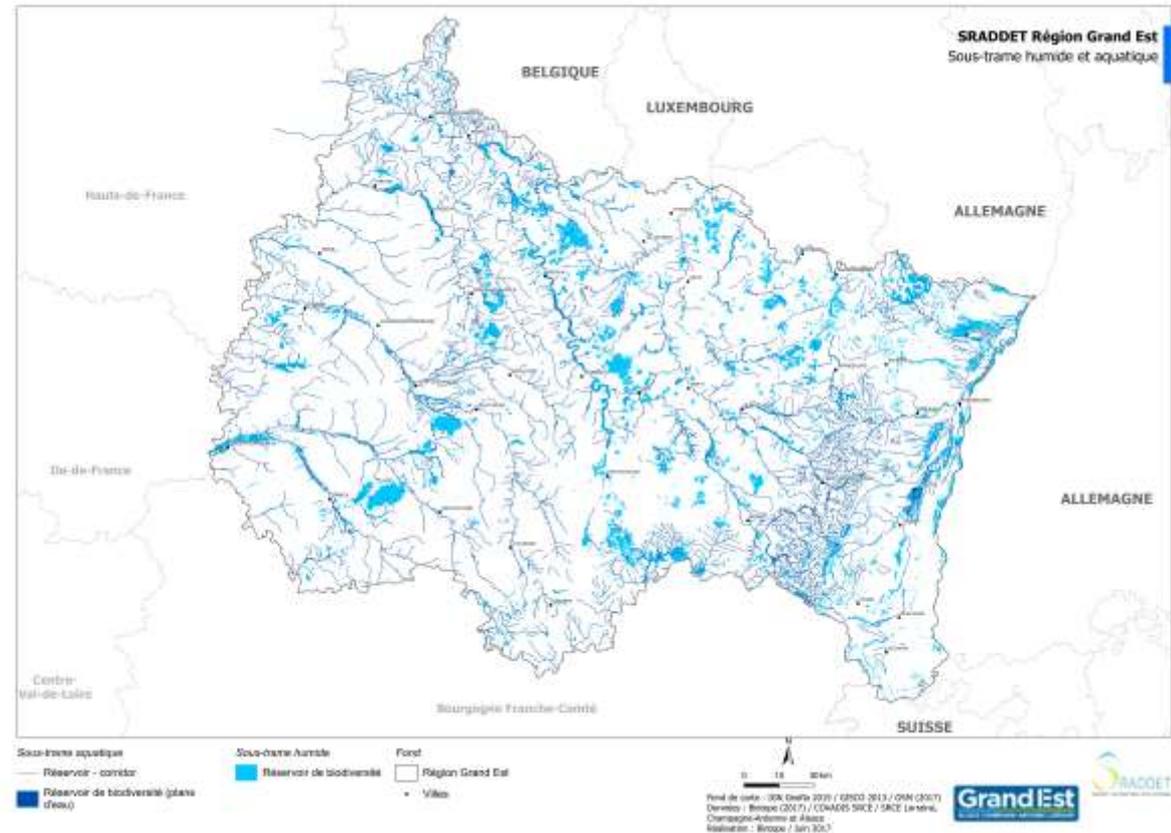
Sous-trame des milieux thermophiles

- ❖ Des milieux liés à des conditions spécifiques, localisés et de faible emprise
- ❖ Des lieux de vie pour des espèces spécifiques et pour des espèces en limite de répartition (espèces méditerranéennes en Lorraine)
- ❖ Une localisation précise difficile à l'échelle régionale avec une approche méthodologique bien différente (zone à enjeu thermophile en Champagne-Ardenne)

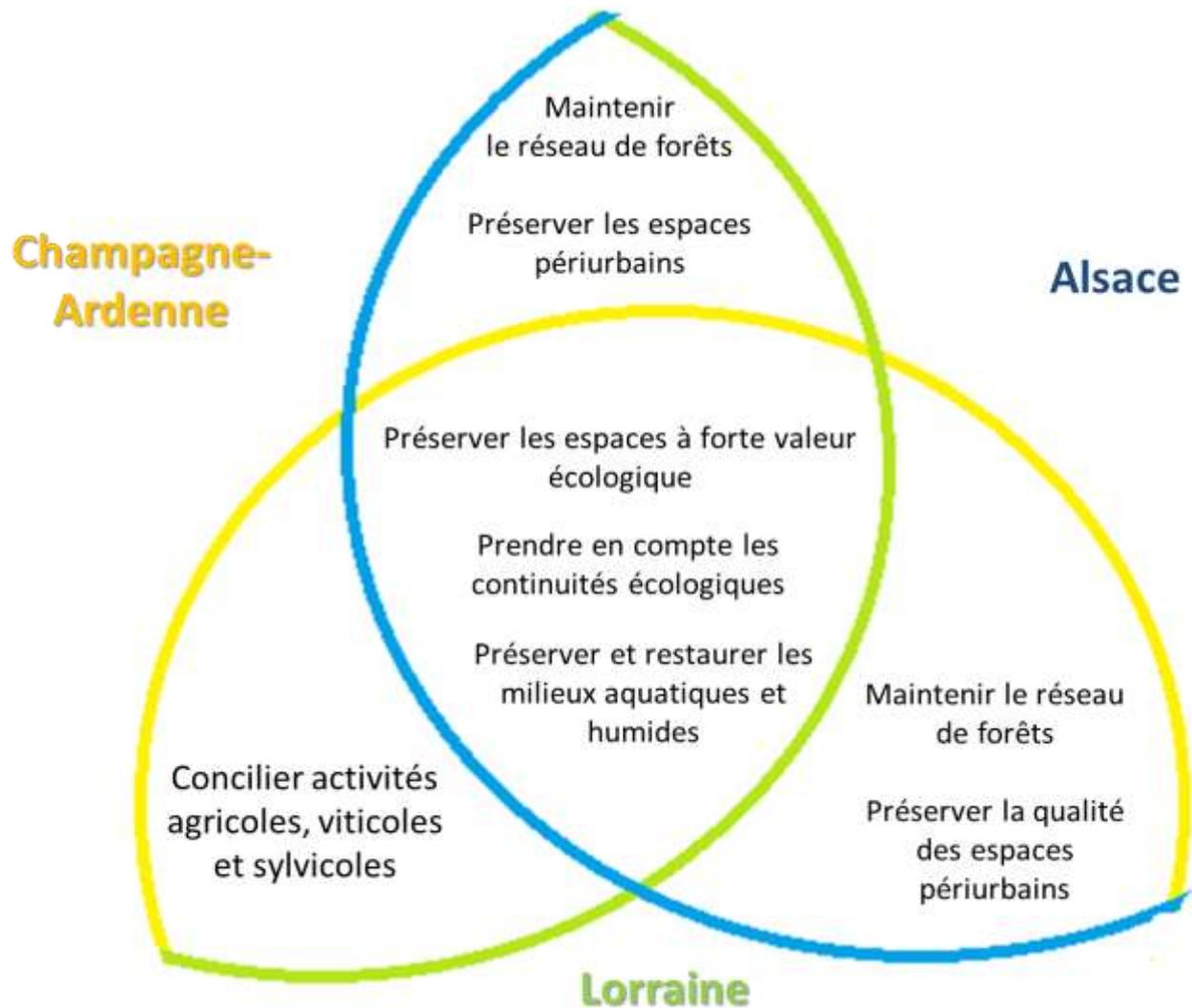


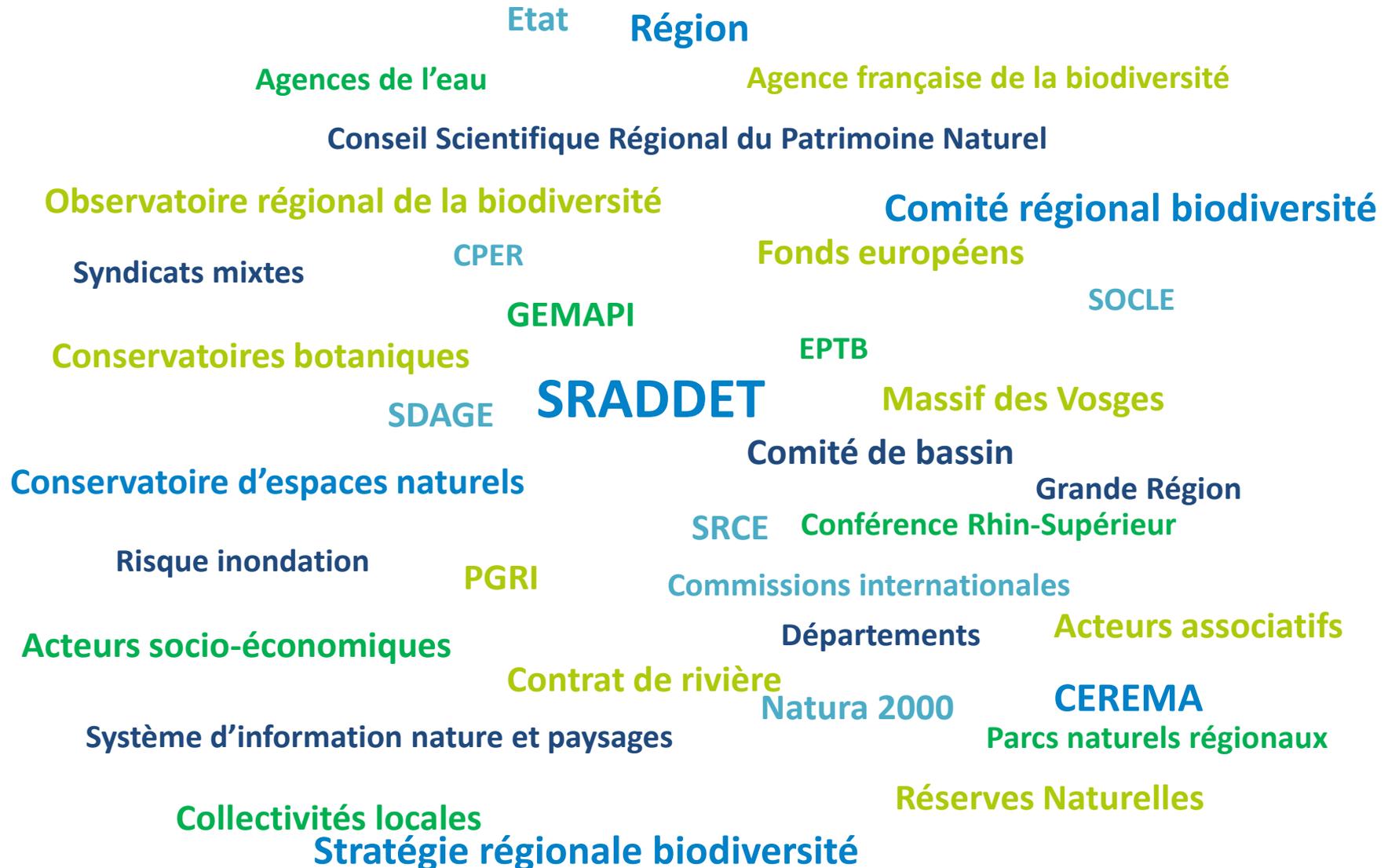
Sous-trame des milieux aquatique et humides

- ❖ Des approches méthodologiques d'indentification différentes (réservoirs-corridors globalisés)
- ❖ Une interaction évidente avec le domaine de l'eau (acteurs et outils...)
- ❖ Des zones humides majeures qui font la richesse de notre Région à préserver



Enjeux croisés des SRCE





Objectifs et règles du travail en ateliers

Co-construire et concerter sur le SRADDET

6 thématiques

3 ateliers biodiversité

1. Les enjeux de continuités écologiques pour le Grand Est

2. La hiérarchisation des composantes de la TVB Grand Est

3. Une gouvernance biodiversité pour le Grand Est

3 ateliers Eau

4. Restauration et préservation des milieux aquatiques et humides

5. Risque inondation et gouvernances de l'eau

6. Quantité et qualité de la ressource en eau

Partager des atouts, des handicaps, mais également des opportunités et des perspectives en termes d'orientations et d'actions

Identifier des besoins, des attentes, des priorités

Réfléchir à la gouvernance et aux échelles de coopération

Des ateliers auto-gérés

Un travail en 2 temps :

- Matin 1h20
- Après-midi 1h



Pensez-y :

1. **Tour de table** pour faire connaissance
2. **Travailler collectivement à partir des supports de restitution** (cadres, cartes, grilles, ...)
3. **Suivre les « règles du jeu »** rappelées sur la fiche
4. **Prendre en note l'ensemble des propositions**, y compris celles non consensuelles
5. **Ne pas hésiter à solliciter les animateurs**
6. **Désigner un secrétaire et un rapporteur**
7. **Restitution finale à l'oral**

Atelier n°6 : Quantité et qualité de la ressource en eau

Grand Est

Enjeux

Autres idées, réflexions...

Changement climatique

Les 4 idées clés de la table

« Règles du jeu »

Des exemplaires du support de présentation plénière sont sur les tables

1er temps d'ateliers

Fin : 12h45

A vous de contribuer!



Des ateliers auto-gérés



Pensez-y :

1. **Tour de table** pour faire connaissance
2. **Travailler collectivement à partir des supports de restitution** (cadres, cartes, grilles, ...)
3. **Suivre les « règles du jeu »** rappelées sur la fiche
4. **Prendre en note l'ensemble des propositions**, y compris celles non consensuelles
5. **Ne pas hésiter à solliciter les animateurs**
6. **Désigner un secrétaire et un rapporteur**
7. **Restitution finale à l'oral**

Atelier n°6 : Quantité et qualité de la ressource en eau

Grand Est

Objectifs

Autres idées, réflexions

Changements climatiques

Les 4 tables clés de la table

4. Faire résumé

Fin : 12h30

Pause déjeuner

2nd temps d'ateliers

13h30-14h30

A vous de contribuer!



Des ateliers auto-gérés



Pensez-y :

1. **Tour de table** pour faire connaissance
2. **Travailler collectivement à partir des supports de restitution** (cadres, cartes, grilles, ...)
3. **Suivre les « règles du jeu »** rappelées sur la fiche
4. **Prendre en note l'ensemble des propositions**, y compris celles non consensuelles
5. **Ne pas hésiter à solliciter les animateurs**
6. **Désigner un rapporteur**
7. **Restitution finale** à l'oral

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Atelier n°6 : Quantité et qualité de la ressource en eau
Cohésion, Qualité

Objectifs

Autres idées, réflexions

Changement climatique

Les 4 tables clés de la table
(à compléter à partir de la restitution)

4. Faire le point

INCDCE

Plénière de restitution

Conclusion du séminaire

**Pensez à la fiche d'évaluation et à
restituer vos badges**



sraddet@grandest.fr

Région Grand Est
Site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller - BP91006
67070 Strasbourg cedex

Stéphanie BAILO, Chef de projet - Direction de l'Environnement et de l'Aménagement - 03 88 15 64 94



Benoît LEPLOMB, Référent aménagement
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Foncier urbanisme planification
03 87 61 68 11



Laure THIBAUT, Référent transport
Direction des Transports et de la Mobilité
Service Intermodalité mobilité régionale et
transfrontalière
03 88 15 38 25



Christine PEPPOLONI, Référent climat-air-énergie
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Transition énergétique
03 87 31 81 50

Céline BERNARD-GARDES, Référent biodiversité
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Espaces et patrimoine naturels
03 87 31 81 55



Camille BARTHE, Référent eau
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Eaux et milieux aquatiques
03 87 33 67 62



Eloïse VANCOMERBEKE, Référent déchets
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Transition énergétique
03 88 15 64 96

